



MAQUIS DE SI MUSTAPHA (BOUMERDÈS)

DEUX TERRORISTES DE L'EX-GSPC NEUTRALISÉS

P. 5

DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN DE MARCHANDISES À SKIKDA

AMAR TOU SE REND SUR LES LIEUX DE L'ACCIDENT

P. 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1955 | Lundi 19 août 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EGYPTE, APPEL À DE NOUVELLES MANIFESTATIONS



LES ISLAMISTES NE DÉSARMENT PAS

P. 4

GOUVERNEMENT ET PARTIS POLITIQUES PRÉPARENT LA RENTRÉE SOCIALE

LA FIN DE LA RÉCRÉATION ?



P. 3

ALGÉRIE-POSTE

LES POSTIERS RENOUMENT AVEC LA GRÈVE



Photo K.R. Negab

P. 5

LES PRODUITS AGRICOLES ALGÉRIENS LABELLISÉS

L'ORIGINE, L'ÉTIQUETTE ET LA VARIÉTÉ DÉSORMAIS OBLIGATOIRES

P. 5

Quelle **DZIRE** pour vos vacances ?!

+ Climatisation

+ Double Airbag

+ Direction Assistée

+ ABS + EBD

+ Verrouillage centralisé

+ Lève vitre électrique

+ Radio CD MP3 + USB Box

GL

1.070.000 • DA

+ Climatronic

+ Double Airbag

+ Direction Assistée

+ ABS + EBD

+ Verrouillage centralisé

+ Lève vitre électrique

+ Radio CD MP3 + USB Box

+ Commande Radio au volant

GLX

1.120.000 • DA

© Autoparc 2013

www.elsecom-auto.com
www.facebook.com/Suzuki.algerie
Taxe véhicules neufs incluse.

Elsecom Automobiles - Distributeur Officiel Suzuki
Bab Ezzouar - Alger (Siège - Showroom) : 021 51 01 50 - 0770 81 03 40 - 0770 81 03 69 - 0770 81 00 95 - 0770 81 01 26 - Fax : 021 51 09 44
Succursale Birtouta : 0770 53 34 71 - Succursale Oran : 040 23 41 52 / 53 - Succursale Ouargla : 029 71 32 74 - 0770 99 79 67
Reste du réseau sur : www.elsecom-auto.com



Way of Life!

MidiLibre 346/13



215.000

quintaux de céréales ont été engrangés durant la présente saison moissons-battages dans la wilaya d'El-Oued.

18

personnes ont été tuées dans le nord de la Syrie, au cours d'une nouvelle offensive menée par des groupes armés liés au réseau terroriste Al Qaïda.

31

personnes sont mortes et 171 autres sont portées disparues après le naufrage d'un ferry dans l'archipel des Philippines.

Des singes Magot investissent le village Aguouillal à Bouira

Plus d'une centaine de singes Magot, en quête de nourriture, ont investi samedi le village Aguouillal, une petite localité montagneuse, située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Bouira, connue pour l'abondance de sa production fruitière. Cette espèce animale a fui la sécheresse et le manque de nourriture en montagne pendant cet période, notamment à Tikjda où une importante quantité de végétation a été ravagée par les incendies de forêts. Cela a poussé ce primate à s'attaquer aux arbres fruitiers, notamment aux figuiers et aux grenadiers, provoquant d'énormes pertes aux agriculteurs de cette localité.



L'attaque des singes a créé un climat de panique au sein des populations locales qui ne trouvent pas de moyens

d'en finir avec cette menace qui plane quotidiennement sur leurs vergers, voire sur leur propre vie, selon certains. "Les singes nous attaquent chaque été et printemps pour chercher de la nourriture dans nos jardins fruitiers. Et à cause de la faim, ces animaux sont devenus violents et nous causent de grandes pertes dans nos vergers", se plaint un citoyen du village. Ce phénomène a pris de l'ampleur ces dernières années dans cette région rurale devenue le refuge privilégié des singes Magot, qui fuient les incendies et investissent les villages à la recherche de leur pitance.

La prochaine promotion du barreau d'Oran baptisée Jacques-Vergès



Le nom de Jacques Vergès sera attribué à la prochaine promotion d'avocats du barreau d'Oran, a annoncé samedi le bâtonnier, Me Ouahrani Lahouari, dans un communiqué en hommage à l'anticolonialiste et grande figure des prétoires décédé jeudi dernier à l'âge de 88 ans. "Commémorant fin octobre 2013 la rentrée solennelle de son barreau, l'Ordre des avocats d'Oran y procédera lors de la leçon inaugurale à ses 250 avocats stagiaires, à l'hommage qui sera rendu à ce grand avocat, dont le nom sera associé à cette dernière promotion de robes noires", a indiqué Me Ouahrani. A l'invitation

du barreau d'Oran, Me Jacques Vergès avait assisté à trois sorties de promotions (2006, 2008 et 2010), durant lesquelles il s'était prêté volontiers aux questions des jeunes avocats stagiaires, répondant avec sa modestie coutumière par "chers confrères, chères consœurs", a rappelé le bâtonnier.

"Me Vergès avait également visité le palais de justice d'Oran, se prêtant volontiers tant aux dédicaces qu'aux photos souvenirs, à la satisfaction des jeunes avocats qui avaient en face d'eux un grand nom de la Révolution algérienne et des prétoires", a-t-il souligné.

La piscine semi-olympique de Tissemsilt destination préférée des jeunes

La piscine semi-olympique de la ville de Tissemsilt reste la destination préférée des jeunes de cette région des Hauts-Plateaux en cette période de fortes canicules. Cette infrastructure relevant du complexe omnisports de Tissemsilt et dotée de tous les équipements nécessaires accueille quotidiennement quelque 400 baigneurs dont certains viennent des localités limitrophes comme Khemisti, Ammari, Sidi Abed et Ouled Bessam. Le directeur de cette piscine, Tahar Amine, a précisé que des jeunes de la wilaya voisine de Tiaret, notamment ceux de Ksar Chelala et Mahdia comptent parmi les habitués de cette installation sportive. D'autres catégories professionnelles comme les agents de la sûreté de wilaya, de l'entreprise Naftal et de la Caisse nationale de retraite bénéficient également des prestations offertes par cette piscine, notamment en période des congés annuels et des week-ends. Le responsable de cette installation a souligné que durant la période des grandes chaleurs, la piscine accueille, entre juin et août, plus de 5.000 baigneurs, attirés par les équipements disponibles et par les prestations de service fournies,



notamment la qualité de l'eau de baignade. En 2011, la piscine semi-olympique a fait l'objet de travaux de rénovation et de maintenance de ses installations dont le système de renouvellement et de stérilisation des eaux. Pour répondre à la forte demande, la direction de la piscine a repoussé l'heure de fermeture à 21 h. L'utilisation de cette infrastructure se fait par groupes et par tranches horaires à partir de 8 h, afin de faire profiter le maximum de personnes souligne-t-on de même source. Outre le large public, la piscine de Tissemsilt

accueille également des associations et des clubs de natation pour les besoins d'entraînement de leurs sociétaires. La wilaya de Tissemsilt compte trois clubs de natation, "Nageurs de l'Atlas", "l'Espérance de Tissemsilt", "Le club des jeunes de l'Ouarsenis" outre l'école de la piscine semi-olympique. Ces associations encadrent actuellement plus de 300 nageurs de petites catégories (moins de 12 ans). Ces mêmes associations s'attellent actuellement à créer une ligue de wilaya de natation dans le but d'encourager la pratique de cette discipline, de la généraliser et de détecter les futurs athlètes à prendre en charge. La piscine semi-olympique de Tissemsilt peut être un cadre idéal pour atteindre les objectifs de cette future ligue. Cette infrastructure a abrité, en 2012, le premier championnat de wilaya de natation qui a vu la participation de 80 nageurs de différentes catégories. Cette compétition a connu un franc succès. Ce championnat a permis de révéler de jeunes talents capables de constituer l'ossature d'une sélection à même de représenter la wilaya dans des compétitions régionales ou nationales.

Il tue sa femme et en fait des... raviolis

Un chef cuisinier japonais, installé au Mexique, a servi à ses clients les restes de sa femme, qu'il avait tuée. La malheureuse a été assassinée lors d'une violente dispute, rapporte RTL.be. Après l'avoir découpée en morceaux, l'homme a intégré ceux-ci à sa recette de raviolis et de brochettes yakitori. Mais le subterfuge n'est pas passé inaperçu. "Ce n'était pas le goût habituel, la viande était très amère et élastique. J'ai d'abord pensé que c'était du chien ou un animal errant comme il y en a tant au Mexique", témoigne un client. Suspicieux, l'homme prévient la police, qui découvre le pot-aux-roses. D'autres morceaux du corps ont été retrouvés dans la chambre froide de l'établissement.

A en croire les aveux de M. Xiung, désormais restée derrière les barreaux, sa femme est restée au menu pas moins d'une semaine

40 pythons découverts dans une chambre d'hôtel au Canada

Quarante pythons stockés dans des caisses en plastique ont été découverts dans une chambre d'hôtel de l'Ontario, a annoncé vendredi la police canadienne. Les reptiles, mesurant de 30 à 137 centimètres, n'étaient pas correctement traités et ont été récupérés par la Société canadienne de protection des animaux, selon un communiqué de la police. Selon un responsable de l'hôtel de Brantford, au sud-ouest de Toronto, les serpents appartenaient à un couple arrivé la veille et qui avait réservé pour une nuit. Celui-ci n'était pas présent à l'arrivée de la police. La possession de pythons est illégale dans cet Etat. La semaine dernière dans l'est du pays, deux jeunes frères de cinq et sept ans ont été étouffés dans leur sommeil par un python de près de 4 mètres et de 45 kilos, échappé d'un magasin voisin.

Un Birman de 2,33 mètres part chercher le salut à l'étranger

Du haut de ses 2,33 mètres, Win Zaw Oo serait le Birman le plus grand. Et grâce à sa toute nouvelle célébrité, il peut enfin espérer être traité contre ce gigantisme.

Aujourd'hui âgé de 36 ans, il sait depuis son adolescence qu'il est différent, lorsque qu'une poussée de croissance l'a propulsé bien au-dessus des habitants de son village reculé du centre de la Birmanie, et du 1,68 m du Birman moyen. Mais dans un pays au système de santé ravagé par un demi-siècle de dictature militaire, il ne peut recevoir les soins appropriés pour empêcher que son état ne s'aggrave. Alors il est parti jeudi pour Singapour, où il devrait être opéré d'une tumeur de l'hypophyse responsable d'une production excessive d'hormone de croissance. "Je n'ai vu que des avions jouets avant, alors j'ai un peu peur de devoir prendre l'avion", s'est-il inquiété avant son départ. "Mais si c'est pour ma santé, je dois le faire". Sa grande taille, liée à une maladie très rare appelée acromégalie, est déjà un défi au quotidien.

Ses parents et ses trois sœurs, gagnent à peine leur vie en faisant pousser des arachides et des graines de sésame.

D
i
x
i
t

Fateh Rebai :

"la prochaine élection présidentielle représentera une occasion précieuse pour le peuple algérien de bâtir une Algérie forte et sécurisée sur son territoire uni. L'Algérie a besoin aujourd'hui de grands partis politiques qui placent l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération, adoptent des programmes et regroupent les compétences capables de conduire les affaires de la nation et diriger le pays à bon port. Le mouvement saura, sur la base de son expérience sur le terrain, concevoir une feuille de route à la hauteur des aspirations et des espoirs du peuple."

GOUVERNEMENT ET PARTIS POLITIQUES PRÉPARENT LA RENTRÉE SOCIALE

Est-ce la fin de la récréation ?

Plus que quelques jours pour la fin des vacances. La rentrée sociale que d'aucuns prédisent «houleuse» est à quelques encablures. D'ailleurs, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite de travail et d'inspection, jeudi dernier, à Jijel l'a évoquée.

PAR SADEK BELHOCINE

Il y aura aussi la rentrée politique. Les partis politiques, du moins ceux qui ne sont pas sujets à des mouvements de dissidence, ont hiberné durant ce long «repos» forcé, du mois de Ramadhan et au congé annuel prolongé. Les autres à l'instar du FLN et du RND, majoritaires au Parlement tentent de remettre de l'ordre dans leurs rangs en prévision des échéances futures, dont l'élection présidentielle de 2014. Ces deux partis qui forment l'Alliance présidentielle sont dans le flou le plus total. L'Alliance présidentielle, créée pour soutenir le président de la République et son programme cessera-t-elle d'exister si le chef de l'Etat décide de ne pas postuler pour un quatrième mandat comme le prédisent de nombreux analystes politiques. Le FLN commence-t-il à voir le bout du tunnel. Il y a lieu de le croire ! Le retour du chef de l'Etat en Algérie y est-il pour quelque chose ? Il y a lieu de le croire aussi. Le président de la République qui reprend graduellement les affaires du pays en mains ne pourrait faire abstraction de la crise qui secoue le parti dont il est le président d'honneur et qui constitue le socle sur lequel se sont appuyés tout ses différents programmes socio-économiques. Un premier signe du début du dégel de la situation au sein du vieux parti. Une feuille de route est tracée. Abderrahmane Belayat n'est plus coordinateur du parti. Il a fini par faire une concession, lui qui s'est arcbouté à ce poste malgré les réserves de la majorité des membres du bureau politique. Il a jeté l'éponge et s'est rallié à la proposition émise par ses



Une rentrée sociale alourdie par l'absence du Président.

adversaires. Le FLN sera géré avec une direction collégiale. Autre concession de Belayat. Une actualisation de la liste des représentants du FLN au sein des instances de la Chambre basse du Parlement est à l'ordre du jour pour bientôt. Les deux points qui ont «pourri» l'atmosphère au sein du vieux parti durant de longs mois ont trouvé un semblant de solution. Certains membres du comité central font de la résistance. Il y a de penser qu'ils seront rappelés à l'ordre dans les prochains jours, autrement ils risquent «gros» s'ils persistent dans leur attitude. Au RND, les «redresseurs» continuent à s'agiter. Abdelkader Bensalah tient bon la barre.

Secrétaire général par intérim depuis le départ de Ahmed Ouyahia, le président du Sénat est un habitué des arcanes de la politique. Réalisme, doigté et parfois de la fermeté quand les circonstances l'exigent, il a su par ces vertus à éviter que le RND ne sombre dans des crises sans fin qui risquaient de l'imploser. Il suit la feuille de route tracée pour amener le parti jusqu'au 4ème congrès prévu dans quelques mois. Il lui reste à «régler» le problème des coordinateurs de certaines wilayas qui sont contestés. Les autres partis, notamment les islamistes sont «occupés» par la crise en Egypte qui impacte leur activité. Ils manifestent leur

«solidarité» et leur compassion avec les «Frères» égyptiens. Sur le plan interne, le gouvernement prépare «sérieusement» la rentrée sociale. La tripartie élargie qui est programmée au début du mois prochain va ratisser large sur le volet économique. Il s'agit de préparer l'économie nationale, notamment dans son volet exportation. Abdelmalek Sellal a parlé de «construction» de l'économie nationale pour sortir de la dépendance asphyxiante des hydrocarbures et pour affronter la mondialisation. Un vaste programme sur lequel Sellal s'est pleinement engagé.

S. B.

DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN DE MARCHANDISES À SKIKDA

Amar Tou se rend sur les lieux de l'accident

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre des Transports, Amar Tou, a effectué dimanche une visite sur le site du déraillement d'un train de marchandises survenu mercredi passé et ayant causé d'importants dégâts matériels. Le ministre a visité les cinq maisons partiellement effondrées ou endommagées suite à cet accident et s'est entretenu avec leurs occupants dont certains ont dû être

évacués pour éviter d'éventuels risques d'effondrement. Le conducteur du train a perdu le contrôle de la machine mercredi matin près du point kilométrique 67 sur les hauteurs de la commune de Aïn Bouaziane (40 km au sud de Skikda) et a commencé à reculer avant de dérailler au point kilométrique 45 dans la commune d'El Harrouch (30 km au sud de Skikda). L'accident avait causé la destruction totale

de cinq wagons chargés de blé et de trois autres chargés de carburants, ainsi que l'endommagement partiel de deux autres wagons l'un chargé de blé et l'autre de carburant, ainsi que le renversement de deux locomotives.

180 m³ de carburants s'étaient déversés suite à l'accident qui avait également fait cinq blessés légers et endommagé 30 mètres de rail. "Toute personne ayant été

responsable de cet accident en répondra", a affirmé sur site M. Tou qui a précisé que son département a ouvert une enquête sur cet incident. "Chaque secteur assumera ses responsabilités", a-t-il ajouté, assurant que la wilaya prendra en charge l'indemnisation des sinistrés avant de préconiser le déplacement des occupants des habitations du site en raison de leur proximité du chemin de fer.

R. N.

POSTES FRONTALIERS D'EL TARF

Transit de 200.000 personnes en 2 mois

Environ 200.000 personnes ont transité, au cours des mois de juin et de juillet, par les deux postes frontaliers d'Oum T'boul et Layoune (wilaya d'El Tarf) sur la frontière Nord-Est, a indiqué, hier, l'inspection divisionnaire des douanes de cette wilaya. Sur ce chiffre, 12.000 voyageurs, dont

7.000 enregistrés au cours du mois de juillet, sont des Algériens résidant à l'étranger, a précisé la même source, signalant que durant la même période, il a été enregistré le passage de 120.000 véhicules dont 3.700 appartenant à des ressortissants Algériens établis à l'étranger. 140.000 voyageurs ont

transité par le centre d'Oum T'boul dont 74.000 ont regagné le territoire national, a ajouté la même source qui a estimé à trois minutes le temps moyen de traitement du passage de chaque voyageur contre 6 minutes pour le traitement du passage d'un véhicule sortant et 8 minutes pour le véhicule entrant en

Algérie. D'importantes mesures, notamment le renforcement du personnel des deux postes frontaliers, ont été prises dans le but d'alléger les procédures douanières et accélérer les formalités de passage, a-t-on également appris des responsables des Douanes.

EGYPTE, APPEL À DE NOUVELLES MANIFESTATIONS

Les islamistes ne désarment pas

Les islamistes ont appelé à manifester dimanche contre le coup d'état militaire en Egypte faisant redouter de nouveaux heurts dans le pays plongé dans la crise et la violence qui a fait en quatre jours plus de 750 morts.

PAR SORAYA HAKIM

Samedi dernier la police a évacué de force des centaines d'islamistes retranchés dans une mosquée du Caire, cependant, les partisans du président islamiste déchu, Mohamed Morsi, ne sont pas parvenus à mobiliser et seuls quelques groupes de manifestants avaient bravé le couvre-feu pour défiler en soirée.

Mais ne désarmant pas, l'Alliance anti-coup d'Etat, la coalition des pro-Morsi, a promis de nouvelles manifestations sous le slogan "La semaine du départ du coup d'Etat". Elle a appelé à des défilés après la prière du D'hor.

Depuis la destitution et l'arrestation de Morsi le 3 juillet, l'Egypte, sous état d'urgence et gagnée par des scènes de guerre inédites, est divisée en deux camps qui semblent désormais irréconciliables: d'une part l'influente confrérie des Frères musulmans dont est issu Mohamed Morsi et de l'autre les partisans de la solution sécuritaire de l'armée qui l'a emporté sur les rares voix prônant le dialogue au sein des nouvelles autorités.

Les heurts entre forces de l'ordre et pro-Morsi ont débuté fin juin avec des manifestations monstres appelant au départ du premier président d'Egypte élu démocra-

tiquement, sur lesquelles le nouvel homme fort du pays, le chef de la toute-puissante armée, le général Abdel Fattah al-Sissi, s'est appuyé pour justifier la destitution de Morsi.

"L'Egypte combat le terrorisme"

Le gouvernement, qui répète à l'envi combattre des "terroristes", a autorisé ses forces de l'ordre à ouvrir le feu sur les manifestants hostiles, accusant les pro-Morsi de nombreuses attaques contre des postes de police, des bâtiments officiels ou des églises.

Alors que la télévision affiche désormais en permanence un bandeau "L'Egypte combat le terrorisme", en anglais, et que la presse, unanime, dénonce le "complot" des Frères, le gouvernement a de nouveau assuré que les membres des Frères musulmans pourraient participer au processus de transition, tout en précisant qu'il n'y aurait "pas de réconciliation avec ceux ayant du sang sur les mains".

Le 25 août, s'ouvre le procès des principaux dirigeants de la confrérie, dont son Guide suprême en fuite Mohamed Badie, pour "incitation au meurtre" de manifestants anti-Morsi. Le président destitué, lui, est toujours détenu au secret et a



également été inculpé. Samedi, après avoir sorti de force des centaines d'islamistes retranchés dans la mosquée Al-Fath du Caire - dont certains ont ensuite été tabassés par une foule en colère -, les autorités ont dit avoir arrêté 385 personnes. L'imam d'Al-Azhar, plus haute autorité de l'islam sunnite, a condamné les attaques contre les églises coptes et appelé "tous les Egyptiens à la réconciliation".

Condammations internationales

Face à l'appel aux nouvelles manifestations, les Etats-Unis ont annoncé que leur ambassade au Caire resterait fermée dimanche, premier jour de la semaine en Egypte. A l'étranger, la communauté internationale multiplie les critiques, dénonçant un "usage excessif de la force" contre les manifestants, comme Londres et l'ONU, et appelant au "dialogue", seule solution pour éviter la "guerre civile", selon Berlin. La Bolivie est allée bien plus loin, qualifiant la répression de "génocide" et Cuba a condamné "la mort de civils innocents". En revanche, Amman et surtout Ryad qui a annoncé l'envoi de trois hôpitaux mobiles en Egypte, ont affirmé soutenir le pouvoir égyptien "face au terrorisme".

S. H.

AU LENDEMAIN DE L'ASSAUT CONTRE LES PARTISANS DE MORSI

Barack Obama condamne "avec force" les mesures prises par les autorités

Le président américain Barack Obama a condamné jeudi avec "force" les mesures prises par les autorités égyptiennes, au lendemain de l'assaut par la police et l'armée contre les partisans du président déchu Mohamed Morsi, faisant des centaines de morts.

"Les Etats-Unis condamnent avec force les mesures prises par le gouvernement intérimaire égyptien", a déclaré M. Obama à Martha's Vineyard, dans le Massachusetts (Nord-Est), en référence à l'état d'urgence réinstauré par les autorités égyptiennes.

Le président américain a souligné que la coopération avec l'Egypte "ne peut pas continuer comme si de rien n'était lorsque des civils sont tués dans les rues et que les droits régressent".

"Par conséquent, ce matin nous avons annoncé au gouvernement égyptien que nous annulons nos manœuvres militaires biennales, qui devaient avoir lieu le mois prochain", a-t-il ajouté. En revanche, Barack Obama n'a pas parlé de suspension

de l'aide militaire des Etats-Unis à l'Egypte, qui représente 1,3 milliard de dollars par an.

Mercredi, le secrétaire d'Etat américain John Kerry avait appelé à "organiser des élections" en Egypte, estimant que le "bain de sang" survenu lors de la dispersion des partisans de Morsi était "lamentable". La réaction de la présidence égyptienne ne s'est pas fait attendre et a vivement critiqué la condamnation par Barack Obama des violences. "La présidence craint que les déclarations non basées sur des faits puissent encourager les groupes armés violents", a-t-elle déclaré dans un communiqué, en réponse aux déclarations du président américain qui a "condamné avec force" la sanglante répression des manifestations pro-Morsi et estimé que l'Egypte était sur une "voie dangereuse".

"La présidence apprécie le souci des Etats-Unis pour ce qui se passe en Egypte, mais elle souhaite que le sujet soit clarifié", indique un communiqué publié par l'a

Le président Obama a annoncé jeudi l'annulation de manœuvres militaires conjointes avec l'Egypte, ajoutant qu'il "condamnait avec force" les opérations des forces de sécurité.

Le Venezuela rappelle son ambassadeur au Caire

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a annoncé Vendredi dernier avoir ordonné le rappel "jusqu'à nouvel ordre" de l'ambassadeur du Venezuela au Caire et a appelé au retour au pouvoir du président Mohamed Morsi, destitué le 3 juillet par l'armée.

"Avec cette situation en Egypte, qui est si douloureuse (...) j'ai décidé de rappeler au Venezuela notre ambassadeur au Caire et d'y maintenir un chargé d'affaires jusqu'à nouvel ordre", a déclaré M. Maduro dans un discours retransmis par les médias d'Etat. "Le président Morsi doit être rétabli

à la présidence d'Egypte pour entamer en processus de réconciliation nationale du peuple d'Egypte. Assez de coups d'Etat, de divisions !", s'est encore exclamé le président Maduro.

La Jordanie a exprimé vendredi son soutien au gouvernement égyptien dans ses efforts pour "imposer l'Etat de droit et restaurer la sécurité et la stabilité", a rapporté l'agence de presse officielle Petra.

"La Jordanie est aux côtés de l'Egypte dans ses efforts pour imposer l'Etat de droit et restaurer la sécurité et la stabilité", a affirmé le ministre des Affaires étrangères Nasser Jawdeh dans un communiqué, cité par Petra.

"Tous les Arabes et tous les musulmans devraient s'opposer clairement aux tentatives d'ébranler la sécurité et la stabilité en Egypte", a ajouté le chef de la diplomatie jordanienne.

DIPLOMATIE INTERNATIONALE

"La situation est très inquiétante"

Le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a déclaré vendredi que les violences en Egypte créent "une situation très inquiétante" pour l'ensemble de la région, avec "le risque que ce soient des mouvements extrémistes qui récupèrent toute la tension". Il faut "absolument aller vers une décélération (en Egypte) et que le pouvoir fasse des gestes, et en même temps les manifestants eux ont un devoir de manifester pacifiquement", a-t-il insisté

L'Europe déconseille les voyages en Egypte

Les pays scandinaves ont même décidé de rapatrier leurs touristes, à l'instar de la Suède, la Norvège ou encore la Finlande. Les grands pays européens continuaient vendredi à déconseiller les voyages en Egypte, après les violences qui ont fait de nombreux morts dans ce pays, sans aller pour autant jusqu'à rapatrier les touristes, à l'instar de la Suède, la Norvège ou encore la Finlande. En Allemagne, le ministère des

Affaires étrangères a adressé vendredi matin un avertissement aux touristes, leur déconseillant l'ensemble de l'Egypte, y compris les stations balnéaires de la mer Rouge, après les violences entre partisans du président islamiste déchu Mohamed Morsi et les forces de l'ordre qui ont fait de nombreux morts. Durant la première année de son mandat marquée par une crise et des violences, M. Morsi élu en juin 2012, était accusé par ses détracteurs d'avoir accaparé le pouvoir et d'avoir achevé de ruiner une économie déjà exsangue.

Les pays musulmans divisés aussi...

Oui. On voit désormais les lignes de fracture s'afficher au grand jour. Avec cette immense bagarre entre chiites et sunnites. Et même à l'intérieur de ces ensembles, chacun joue sa partie. L'Arabie saoudite soutient l'actuel pouvoir (et les salafistes) à coups de milliards de dollars. Les Frères musulmans, eux, sont proches du Qatar. Aujourd'hui, le Moyen-Orient est à feu et à sang.

LES PRODUITS AGRICOLES ALGÉRIENS LABELLISÉS

L'origine, l'étiquette et la variété désormais obligatoires

Pour mettre un terme à la contrefaçon, au trafic sur l'origine et les défauts de qualité, l'Etat instaure désormais la labellisation des produits agricoles comme une démarche obligatoire.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les produits agricoles algériens seront désormais classés en labels. L'opération, menée par le ministère du Commerce, concerne l'indication géographique et l'appellation d'origine dont l'objectif est de s'assurer de bons produits exportables.

Initié dans un cadre de coopération avec la commission de l'Union européenne, ce projet, faut-il le rappeler, a commencé les premières démarches de labellisation en novembre 2012 pour une durée de 2 ans. La labellisation des produits agricoles vient d'être publiée par décret au journal officiel du 20 juillet dernier. Les démarches de la procédure sont confiées pour le volet de l'exportation à l'Algex (Agence nationale de l'exportation) et touchent les produits frais agricoles tels



les dattes (deglel noir), les produits vitivinicoles, les pommes, une catégorie d'huile d'olive et certains produits maraîchers. Selon une source gouvernementale, de nombreux organismes comme la Chambre nationale d'agriculture, et les offices des filières agricoles, comme celui des céréales, ou encore les ministères du Commerce et de l'industrie sont concernés par cette démarche. Un projet de jumelage avec

l'Union européenne a été élaboré dans le but de « permettre d'assurer une meilleure connaissance du secteur agricole et agroalimentaire et des différentes filières, céréales, du lait et de la pomme de terre ». La démarche vise également au « renforcement du dispositif de reconnaissance de la qualité des produits agricoles par les signes distinctifs liés à l'origine ». A cet effet, les procédés de certification de tous les produits agricoles

avec des indications spéciales sur le code barre, le nom de la variété du produit, son étiquetage et son emballage doivent être menés impérativement à ce niveau. Il y a quelques mois, le ministère de l'Agriculture avait entamé la délivrance d'un cahier de charges pour tous les producteurs qui doivent désormais tenir compte de toutes les spécificités mentionnées dessus. Ils fixent ainsi les aspects liés à la production, transformation et conditionnement des produits. A titre illustratif, les produits bio doivent être étiquetés pour être écoulés sur les marchés extérieurs. Si on prend la pomme produite en Algérie, il est obligatoire de mentionner sa variété et son origine. C'est aussi valable pour la datte, un produit phare pour les exportations, des enquêtes ont révélé que la datte algérienne est victime de la contrefaçon de son origine, faisant en sorte que cette dernière est produite en Tunisie. C'est cette situation qui a amené les pouvoirs publics à décréter « l'obligation du contrôle et vérification de conformité des produits certifiés ». Autrement dit, tout produit n'ayant pas bénéficié de son label distinctif est assimilé à un « produit contrefait ou non-conforme par rapport aux normes établies ».

F. A.

BOUMERDÈS

Deux terroristes neutralisés dans les maquis de Si Mustapha

PAR TAHAR OUNAS

Deux terroristes de l'ex-GSPC ont été neutralisés, hier, par les soldats de l'ANP dans la localité de Si Mustapha, à 20 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de source crédible. Cet énième coup de boutoir asséné à l'organisation de Abdelmalek Droukdel, l'émir national de l'ex-GSPC, a été entamé, vers 23h par les forces de l'armée en opération dans les maquis de Michiri, situés sur la route

allant vers Zemmouri. Agissant sur informations les soldats de l'ANP ont cerné un vaste périmètre réussissant à mettre hors d'état de nuire les deux sanguinaires au cours d'une embuscade qui a duré près d'une demi-heure. À l'issue de l'opération, deux armes à feu et des chargeurs de munitions de trente balles ont été récupérées. Notre source précise que l'un d'eux n'est autre que le dénommé Brahim Berraz, originaire de Boudhar, une localité connue pour être le fief des groupes islamistes

armés. Il avait rejoint les maquis depuis près de quatre ans et activait sous la bannière de katibat al Arkam après avoir participé à plusieurs attaques dans la région. Ce coup de filet intervient au moment où la pression militaire sur les groupes armés, écumant les maquis de la région, s'accroît de plus en plus et qui s'est soldé par la neutralisation de pas moins de quatre terroristes en l'espace d'un mois. De même les dissensions qui minent l'organisation terroriste depuis la neutralisa-

tion de plusieurs chefs terroristes ont poussé certains d'entre eux à se rendre aux services de sécurité comme cela a été enregistré en juin dernier dans les maquis de Sidi Daoud qui sont sous la surveillance des forces de l'armée. Outre cela, il nécessite de préciser que même la lutte contre les réseaux de soutien a coupé l'herbe sous les pieds de ceux qui fournissent aide et assistance aux groupes terroristes.

T. O.

ALGÉRIE-POSTE

Les postiers renouent avec la grève

PAR RACIM NIDAL

Le Syndicat autonome des postiers remet le couvert avec pour revendication principale l'application de la nouvelle grille de salaires et de meilleures conditions de travail ainsi que le départ du directeur général d'Algérie-Poste, une revendication sine qua non pour arrêter la grève. En débrayage depuis trois jours dans la capitale, le mouvement de grève aurait fait tache d'huile : environ trente bureaux de poste au niveau de Mostaganem, quarante à Blida et sept à Chlef, en plus des trente à Alger, où trois

des quatre recettes principales que compte la capitale, à savoir celles de Hussein-Dey, de Rouiba et de la Grande-Poste, sont à l'arrêt depuis mercredi. Les grévistes comptent durcir leur mouvement, si le ministre Moussa Benhamadi ne procède pas au limogeage pur et simple de Mohand-Laid Mahloul l'actuel directeur d'Algérie Poste et procède à son remplacement par un cadre compétent. Pour rappel en janvier 2013 des postiers venus de plusieurs wilayas du pays s'étaient rassemblés devant la Grande Poste pour demander l'application de tous les points

de la convention, dont ceux liés à la grille des salaires avec un rappel des augmentations depuis 2008. Le syndicat de l'entreprise, quant à lui, est boudé par les travailleurs qui le considère comme étant trop « proche de la direction générale ». A cette époque le ministre Moussa Benhamadi avait approuvé les résolutions du Conseil d'administration de l'entreprise dont une prime de 30.000 DA octroyée. le ministre s'était engagé personnellement à veiller à la finalisation, par Algérie-Poste, des dossiers relatifs à ces revendications qui ont fait l'objet d'un accord avec le

partenaire social dans un délai qui ne dépasserait pas le 20 février 2013. Six mois se sont écoulés, les revendications sont restées à l'état de vœu pieux et le directeur général d'Algérie Poste est toujours en poste. Les grévistes, qui renouent avec la contestation, sont décidés à aller jusqu'au bout en pénalisant tout de go les millions de fonctionnaires et retraités qui attendent salaires et pensions pour faire face à un quotidien bien loin d'être clé-

R. N.

CARTE PROFESSIONNELLE DU JOURNALISTE

Les propositions soumises à l'examen en septembre

Les contributions des journalistes sur l'avant-projet de texte portant carte nationale du journaliste professionnel seront soumises à l'examen de la Commission consultative autonome le 2 septembre prochain, a indiqué, hier, le ministère de la Communication.

"Le ministère de la Communication

informe que toutes les contributions des journalistes sur l'avant-projet de texte portant carte nationale du journaliste professionnel (remarques, observations et propositions), seront soumises à l'examen de la Commission consultative autonome, lors de la prochaine réunion, convoquée lundi 2 septembre 2013", a précisé la même source dans un

communiqué. "L'avant-projet de texte portant carte nationale du journaliste professionnel, dans sa nouvelle mouture, sera soumis aux journalistes pour débat lors de rencontres régionales Centre, Est et Ouest durant la deuxième quinzaine de septembre", a ajouté le communiqué. La Commission consultative, regroupant d'anciens journalistes, a été installée en

mai dernier pour déterminer les critères d'éligibilité à la délivrance de la carte nationale du journaliste professionnel. Un forum a été ouvert sur le site Internet du ministère pour permettre aux journalistes de contribuer à l'enrichissement de cet avant-projet et de donner leurs avis sur la question.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tamanrasset

AVIS D'ADJUDICATION N°01/2013

Location des locaux commerciaux à caractère commercial, professionnel et artisanal par voie d'adjudication
L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'adjudication pour la location de 16 locaux commerciaux à caractère commercial, professionnel et artisanal non aménagés par voie d'adjudication au plus offrant, comme suit :

N°Local	Cité	Superficie M2	Prix d'ouverture	Loyer mensuel HT
AS01	Matenelat	24.80	372.000.00	2.500.00
AS02	Matenelat	34.10	511.500.00	3.500.00
AS03	Matenelat	34.10	511.500.00	3.500.00
AS04	Matenelat	24.80	372.000.00	2.500.00
AS05	Matenelat	24.80	372.000.00	2.500.00
AS06	Matenelat	34.10	511.500.00	3.500.00
AS07	Matenelat	34.10	511.500.00	3.500.00
AS08	Matenelat	24.80	372.000.00	2.500.00
AS09	Matenelat	24.80	372.000.00	2.500.00
AS10	Matenelat	34.10	511.500.00	3.500.00
AS11	Matenelat	34.10	511.500.00	3.500.00
AS12	Matenelat	24.80	372.000.00	2.500.00
AS13	Matenelat	24.80	372.000.00	2.500.00
AS14	Matenelat	34.10	511.500.00	3.500.00
AS15	Matenelat	34.10	511.500.00	3.500.00
AS16	Matenelat	24.80	372.000.00	2.500.00

Les personnes morales ou physiques intéressées par le présent avis d'adjudication peuvent visiter les lieux à leurs frais et retirer les cahiers des charges auprès du service d'exploitation de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tamanrasset cité la Concorde contre paiement de la somme de 2000.00 DA (deux mille dinars algériens).

Les offres seront accompagnées d'une caution de garantie de 10% du prix d'ouverture du local concerné, et seront déposées auprès du secrétariat de la Direction générale de l'office sous un pli anonyme portant :

A Monsieur le Directeur général de l'Office de Promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tamanrasset

A ne pas ouvrir - adjudication n°01/2013 - location d'un local commercial au niveau de la cité Matenelat

Le dossier de l'adjudication doit comporter :

-Cahier des charges signé par le soumissionnaire et légalisé par les services de la commune
-Copie de la carte d'identité nationale légalisée par les services de la commune
-Reçu de paiement des frais du cahier des charges
-Récépissé de paiement de la caution de garantie de 10% du prix d'ouverture du local concerné pour le compte de l'Office de Promotion et de

Gestion immobilière de la wilaya de Tamanrasset.

Les offres seront déposées le dernier jour du délai de préparation des offres, soit le 22ème jour à partir de la date de la première parution de l'avis d'adjudication dans les journaux nationaux à 14 heures. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de préparation des offres sera reporté au jour ouvrable qui suit.

L'ouverture des plis s'effectuera au siège de l'office en séance publique,

le dernier jour de dépôt des offres à 14h15 mn.

En cas de désistement d'un soumissionnaire bénéficiaire d'un local ou non paiement du montant dû dans les délais fixés ce dernier ne pourra pas restituer la caution de garantie.

Les offres non conformes aux clauses du cahier des charges ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ayant participé à l'adjudication sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des offres.

Midi Libre N° 1955 | Lundi 19 août 2013 - ANEP - 537 218

SOCIÉTÉ DE GESTION DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT "TRAVAUX PUBLICS" SINTRA SOCIÉTÉ DES TRAVAUX ROUTIERS DE LA WILAYA DE BLIDA PAR ABBREVIATION "SOTROWIB" SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 27.840.000 DA

Siège social : 6, Route Ahmed ZABANA - Blida

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Séance du 30/06/2013

L'Assemblée générale ordinaire de la société par actions, dénommée Société des travaux routiers de la wilaya de Blida par abréviation "SOTROWIB" tenue le 30 juin 2013 et le 25 juillet 2013 au siège de la SGP SINTRA SPA sis au 07, rue Belkacem AMANI (ex-Paradou) Hydra Alger, a adopté à la majorité des membres présents, les résolutions suivantes :

Première résolution : Examen des comptes sociaux de l'exercice 2012

- Adopte le rapport de gestion du conseil d'administration
- Approuve les comptes sociaux de l'exercice 2012 avec un total bilan net (actif/passif) de **667.500.895,96 DA** et un résultat net bénéficiaire pour un montant de **582.780,34 DA**
- Donne quitus aux administrateurs pour la gestion dudit exercice
- Mande le conseil d'administration en vue de prendre en charge les recommandations formulées par le commissaire aux comptes et l'assemblée générale

Deuxième résolution : Affectation du résultat d'un montant de **582.780,34 DA** de l'exercice 2012 aux emplois réservés facultatives.

Troisième résolution : Libération de la partie variable du salaire du cadre dirigeant principal

Quatrième résolution : Prendre toutes les mesures en vue de la relance de l'activité.

Cinquième résolution : Jetons de présence

Sixième résolution : Honoraires du commissaire aux comptes

Septième résolution : Application des dispositions de l'article 02 paragraphe 5 du décret présidentiel n°13/03 du 13/01/2013 modifiant et complétant le décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

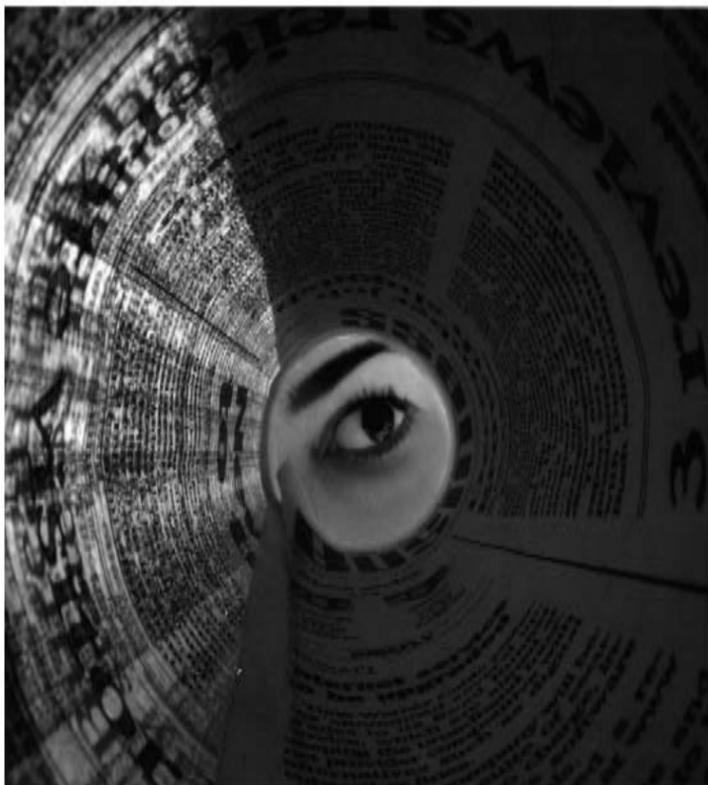
Huitième résolution : Formalités légales et réglementaires.

Le Secrétaire

Midi Libre N° 1955 | Lundi 19 août 2013 - ANEP - 537 741

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU PARTENARIAT DE YAOUNDÉ

Vers une forte participation des opérateurs algériens

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie lance un appel aux opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à participer à la 5^e édition du Salon international de l'Entreprise, de la PME et du partenariat (Promote 2014) prévue du 6 au 14 décembre 2014 à Yaoundé au Cameroun.

PAR AMAR AOUIMER

Les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale soulignent que "ce salon, compte tenu de son importance, est l'occasion idoine pour les opérateurs économiques nationaux de découvrir le marché camerounais, son potentiel et ses avantages". Cet événement aura pour objectif essentiel, indiquent les promoteurs de cette cinquième édition "de réunir les hommes d'affaires activant dans les divers secteurs, de servir de plate-forme pour explorer les possibilités d'investissements et de créer un forum où les communautés d'affaires locales et internationales peuvent se réu-

nir, se concentrer et conclure des accords d'entreprise".

Les entreprises algériennes qui prendront part à ce salon pourront bénéficier des avantages et facilités accordées par le Fonds spécial de promotion des exportations octroyant 80 % de réduction en matière de frais et dépenses liées à la billetterie aérienne et le transport et l'acheminement des marchandises et échantillons à exposer durant les neuf jours de cette manifestation économique et commerciale qui ne manquera pas d'attirer des opérateurs nationaux sachant qu'il existe, depuis de longues années, un Comptoir algérien des fruits et légumes frais algériens à Yaoundé.

A. A.



EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

7 millions d'euros à partir du port d'Oran

PAR RIAD EL HADI

La valeur des exportations hors hydrocarbures réalisées à partir du port d'Oran durant les sept premiers mois de l'année en cours (1^{er} janvier au 31 juillet 2013) avoisine les 7 millions d'euros, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie. Le gros des marchandises exportées se compose prin-

cipalement de plaques de plâtres, d'hélium gazeux, d'acide sulfonique, de déchets de papier, de peaux tannées et de poisson congelé, a précisé la même source en relevant un bilan quasi-similaire à la même période de l'exercice précédent. Une plus grande diversité de produits est toutefois enregistrée cette année, parmi lesquels l'acide gras, les truffes, le marbre, les plas-

tique, les noyaux d'olives, les pattes de poulet, le nitrate de calcium, les oignons, les fibres hydrophiles et les articles scolaires, a indiqué la CCIO. Ces produits nationaux ont été acheminés vers une vingtaine de pays arabes, européens, africains et asiatiques ainsi que le Canada.

R. E.

RÉUNION PRÉPARATOIRE DU FORUM ÉCONOMIQUE

Opportunités de partenariat et de coopération

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie convie les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, pour participer à la deuxième édition de la réunion préparatoire du Forum économique de la Méditerranée occidentale, organisée par Casa Méditerranée, prévue 9 septembre prochain à Alicante (Espagne).

Les organisateurs de cette rencontre destinée à ausculter les opportunités de partenariat et de coopération économique et commerciale entre les pays méditerranéens, mais également à encourager les échanges, affirment que « ce Forum se veut être la plate-forme pour débattre des enjeux économiques que connaît la Méditerranée occidentale ainsi que les régions connexes notamment l'Afrique subsaharienne ».

Par ailleurs, ce forum sera rehaussé par la présence des ministres des affaires étrangères des pays du dialogue 5+5 ainsi que celle des chercheurs et entrepreneurs. Aussi, les promoteurs de cette réunion ajoutent que des tables rondes et des séminaires seront à l'ordre du jour afin de débattre sur des thèmes multiples, à savoir, « la place de la Méditerranée occidentale dans l'économie globale, le renforcement de la coopération économique entre



l'Europe et le Maghreb avec l'Afrique subsaharienne, ainsi que le financement des projets pour le progrès ».

Considéré comme le carrefour des échanges entre les pays européens et les pays de l'Afrique subsaharienne, ce forum qui englobe aussi les pays d'Afrique du Nord et les pays maghrébins, est très

important pour accroître les opportunités de commerce multiforme entre les deux rives de la Méditerranée, notamment le développement des relations économiques durables avec l'Afrique.

Les opérateurs économiques algériens ont toujours montré leur intérêt pour la coopération avec les pays de l'Afrique subsaharienne où les produits nationaux, notamment ceux de l'agroalimentaire y sont bien prisés par les consommateurs locaux.

Les représentants et les opérateurs économiques des pays africains tenteront de négocier avec les industriels et les investisseurs des pays européens les possibilités de mettre en place des conditions favorables à la réalisation de projets économiques durables en Afrique, notamment pour ce qui concerne, l'accès à l'eau potable, l'électrification, la construction des routes et la création d'entreprises pour diminuer le chômage en créant des postes de travail.

Cela permettra également d'atténuer l'exode massif des immigrants clandestins dont des centaines périssent au large de la mer Méditerranée en essayant de regagner l'île de Lampedusa (Italie) ou l'Espagne en passant par le Maroc.

A. A.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Le futur directeur nomme ses directeurs-adjoints

Le futur directeur général de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), le Brésilien Roberto Azevêdo, a nommé quatre directeurs généraux adjoints et son chef de cabinet dans le cadre de la mise en place de son équipe. Selon un communiqué publié hier par l'OMC, Azevêdo, qui prendra ses fonctions le 1^{er} septembre prochain, a nommé Yi Xiaozhun (Chine), Karl-Ernst Brauner (Allemagne), Yonov Frederick Agah (Nigeria) et David Shark (Etats-Unis) aux postes de directeurs généraux adjoints. Les adjoints prendront leurs fonctions le 1^{er} octobre. "Je suis très heureux que ces personnalités exceptionnelles aient accepté de me rejoindre à l'OMC. Elles joueront un rôle vital en œuvrant en faveur de la réalisation des buts de l'Organisation à ce moment clé", a déclaré Azevêdo, cité par l'OMC, en ajoutant que la 9^e conférence ministérielle de l'OMC prévue à Bali en décembre, était sa "priorité immédiate".

Yi est un haut responsable du ministère chinois du Commerce, chargé des questions relatives au commerce international depuis les années 1980. M. Yi est depuis 2011 l'ambassadeur de la Chine auprès de l'OMC. M. Brauner représente depuis 12 ans l'Allemagne au Comité de la politique commerciale à Bruxelles.

M. Agah est ambassadeur du Nigeria auprès de l'OMC depuis 2005. Enfin, M. Shark est le représentant permanent adjoint des Etats-Unis auprès de l'OMC depuis 2000. Ces nominations ont eu lieu après de "larges consultations" du futur directeur général avec les membres de l'OMC. M. Azevêdo, a aussi annoncé que son chef de cabinet sera M. Tim Yeend, qui a été ambassadeur de l'Australie auprès de l'OMC au cours des trois dernières années. M. Azevêdo remplace à la tête de l'OMC le Français Pascal Lamy.

R. E.

ADRAR

Des aides financières pour les sinistrés

Un total de 300 aides à l'habitat rural sera consacré pour la prise en charge des sinistrés des intempéries ayant affecté le week-end dernier la commune frontalière de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué mercredi le wali d'Adrar qui s'est déplacé sur les lieux. Cette tranche, qui a été portée de 100 initialement à 300 aides rurales, permettra de traiter l'ensemble de cas dont les habitations ont été endommagées suite aux intempéries. Le chef de l'exécutif de wilaya a fait remarquer que les dégâts engendrés par ces intempéries auraient été beaucoup plus importants, n'eût été le projet de protection de la ville de Bordj Badji-Mokhtar contre les inondations.

TIARET

Des terres agricoles destinées aux jeunes

Pas moins de 51.111 hectares de terres agricoles de la wilaya de Tiaret ont été destinés aux jeunes pour la création d'exploitations agricoles et d'élevage, a indiqué la wilaya. Ces parcelles de terres, soient huit périmètres de mise en valeur, attribuées dans le cadre de la concession agricole, réparties à travers les communes de Sidi Abderrahmane, Tamda, Chhaïma, Aïn Edheb et Serguine, ont reçu l'aval de la commission de wilaya chargée de l'orientation du développement agricole et rural, a indiqué la même wilaya. Les demandes qui seront réceptionnées prochainement doivent être appuyées par une étude et doivent passer préalablement par la commission de wilaya avant toute affectation de parcelles agricoles, a soutenu la wilaya. Le directeur des services agricoles a annoncé, pour sa part, l'affectation de 13 périmètres en vue de leur exploitation par des investisseurs ayant bénéficié récemment de terres agricoles, soutenant que les périmètres non exploités dans la wilaya seront récupérés pour être attribués à d'autres bénéficiaires.

APS

TISSEMSILT, ENVENIMATION SCORPIONIQUE

44 cas de piqûre enregistrés

La direction de la santé et de la population de la wilaya a organisé, au début de l'été une action de sensibilisation marquée par des rencontres avec les établissements publics de santé de proximité...

PAR BOUZIANE MEHDI

Durant la période allant d'avril à fin juillet de l'année en cours, pas moins de 44 cas de piqûres de scorpions ont été enregistrés dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué la direction de la santé et de la population à l'APS, précisant que la plupart des cas d'envenimation ont été enregistrés chez les enfants et adolescents dont l'âge varie entre 14 et 19 ans, notamment durant les mois de juin et de juillet qui favorisent la prolifération des scorpions. Aucun décès par piqûres de scorpions n'a été toutefois signalé, a ajouté la même direction qui a soutenu que toutes les personnes piquées ont été traitées au niveau des établissements de santé de proximité. Dans les communes de Bordj Bounaâma, Theniet el-Had, El Ayoun, Beni Lahcen, Sidi Slimane et Benu Chaïb, les scorpions prolifèrent en raison de leur climat chaud et humide. Pour rappel, la direction de la santé et de la population de la wilaya a



organisé, au début de l'été une action de sensibilisation marquée par des rencontres avec les établissements publics de santé de proximité (EPSP) particulièrement au niveau de ceux existants dans les communes qui connaissent une prolifération de scorpions où des conseils ont été prodigués aux citoyens pour se prémunir contre ces insectes à aiguillon venimeux. Les établissements publics de santé de proximité de la wilaya ont ainsi pris les

mesures nécessaires de lutte contre l'envenimation de scorpions en assurant la disponibilité des traitements appropriés tels que le sérum anti-venimeux dans toutes les structures hospitalières de la wilaya. La direction de la santé et de la population de la wilaya a dénombré, durant la période allant d'avril au mois de juillet de l'année 2012, 42 cas de piqûres dont 45 % des cas, des adolescents âgés entre 15 et 19 ans.

B. M.

TIZI-OUZOU, PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

Une récolte de 106.000 qx engrangée

1 06.000 quintaux de céréales, toutes espèces confondues, ont été engrangés à deux semaines de la clôture de la campagne moissons-battages dans la wilaya de Tizi-Ouzou, soit un taux de réalisation de 92 % de l'objectif de 144.000 quintaux assigné pour cette présente campagne, selon une estimation de la Direction des services agricoles (DSA). Sur cette récolte globale, les silos de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draâ Ben-Khedda ont réceptionné une quantité de 56.000 quintaux de blé, cédés par les producteurs au prix de 4.500 DA/quintal, jugé "incitatif" par le responsable des grandes cul-

tures à la DSA. La part de blé de semence livrée à cette coopération de prestation de services a été estimée à 9.385 quintaux sur une production globale de 10.363 quintaux, qui aurait pu, selon Kheffache Ali, "être plus conséquente, n'était-ce le déclassement, par la commission d'agrégation et de certification, d'une superficie de 124 ha, pour cause de leur infestation par les mauvaises herbes." Au terme de cette campagne moissons-battage, la DSA escompte atteindre un volume de livraison de 60 quintaux de céréales à la CCLS de Draâ Ben-Khedda, disposant d'une capacité de stockage de 192.000 quintaux, sachant que celle-ci accueille également une partie

des productions céréalières des wilayas d'Alger et de Boumerdès. Le pré-bilan, arrêté à la mi-août et présenté par ce technicien de la DSA, fait état du traitement (fauchage et moissonnage), à ce jour, de 5.352 ha sur les 5.916 ha emblavés. En termes de pertes de récoltes, la DSA fait état de la destruction de deux hectares de blé dans le périmètre céréalier de Boghni, par un incendie provoqué par une étincelle provenant d'une moissonneuse-batteuse, tandis que 50 ha, envahis par les mauvaises herbes, ont été reconvertis en fourrages.

APS

TOUGGOURT

Réalisation d'un nouvel hôpital

Le chantier du nouvel hôpital de Touggourt, d'une capacité de 240 lits, est actuellement à 30 % d'avancement, a indiqué la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH) de la wilaya d'Ouargla. Doté d'une enveloppe de 4,34 milliards DA, cette structure hospitalière, très attendue par la population locale, est implantée sur une superficie de six hectares, à l'entrée nord de la ville de Touggourt en face de la gare routière, a précisé le directeur par intérim de la DSPRH, Salah Chouaib. Les travaux de construction, confiés à une entreprise chinoise "Cino Hydro Corporation Limited", ont été lancés en février 2012 avec un délai de 26 mois. D'une capacité globale de 240 lits, cette future structure de santé, englobe plusieurs services, dont ceux des urgences, de chirurgie générale, de médecine interne, en plus d'un bloc de dialyse et d'un laboratoire. Cet "ambitieux" projet renforcera les structures hospitalières de la wilaya et contribuera à une meilleure prise en charge des besoins d'une population de plus de 170.000 habitants des quatre communes constituant le grand Touggourt (Touggourt, Tebesbest, Nezla et Zaouia El-Abidia). Trois autres hôpitaux, de 60 lits chacun, seront lancés en chantier avant la fin de l'année dans les communes de Rouissat, Témacine et Mégarine, a



ORAN, OFFRES DE FORMATION

Améliorer les chances d'employabilité des jeunes diplômés

D'une durée de 18 mois, la mise en place des nouveaux cursus de formation intervient dans le cadre d'une récente convention entre la CCIO et l'Institut supérieur de gestion d'Alger...

PAR BOUZIANE MEHDI

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO) a annoncé l'ouverture de nouveaux parcours de formation à Oran au profit des jeunes diplômés universitaires désirant améliorer leur chance d'employabilité. D'une durée de 18 mois, la mise en place de ces nouveaux cursus intervient dans le cadre d'une récente convention entre la CCIO et l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) d'Alger, a précisé à l'APS Souad Addou, chargée de la formation et de la communication à la CCIO, signalant qu'au total, quatre filières seront proposées dès la prochaine rentrée professionnelle. Les jeunes titulaires de licence, d'ingénieur ou autre diplôme universitaire, et ne jouissant d'aucune d'expérience dans le domaine professionnel, auront le choix entre "les finances d'entreprises, le management de projets, la gestion des ressources humaines et la gestion de la chaîne logistique", a fait savoir la même responsable. Quant aux



cadres d'entreprises, ils ont la possibilité de se perfectionner dans trois autres spécialités (Master professionnel) ouvertes depuis l'exercice précédent dans le cadre du partenariat CCIO-ISGP, a indiqué Mme Addou, en citant les domaines de management général, management des ressources humaines, et management de la qualité, hygiène, sécurité et environnement. Chaque année, l'établissement de formation de la CCIO accueille environ 450 apprenants de différents niveaux, y compris les non bacheliers, avec un large

éventail de formations qualifiantes et supérieures diplômantes permettant d'acquérir des métiers comme déclarant ou commissionnaire en douanes, secrétaire bureautique, ingénieur d'application en informatique, ou ingénieur d'affaires. Selon l'APS, cette structure professionnelle a également élargi son champ de compétence à la maîtrise d'usage de la langue arabe et des langues étrangères, dont le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le russe et le chinois.

B. M.

NAAMA, POSTE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Extension de la couverture des services

La wilaya de Naâma a bénéficié de plusieurs opérations pour l'extension de la couverture des services de la Poste, ont annoncé les responsables locaux du secteur de la poste et technologies de l'information et de la communication (P-TIC). Dans le but de concrétiser ces projets, des démarches sont en cours entre Algérie-Poste de la wilaya et les collectivités locales pour dégager des assiettes de terrains ou aménager d'anciens locaux afin d'ouvrir de nouvelles antennes postales. Le but étant de réaliser 5 bureaux supplémentaires dans les agglomérations à forte densité de

population ainsi que dans les localités enclavées et frontalières de la wilaya, selon les mêmes services. Une enveloppe de plus de 30 millions DA, puisée des plans communaux de développement (PCD), a été réservée pour la réalisation de trois bureaux de poste dans les communes de Mécheria, El-Biodh et Aïn-Benkhelil, dans une première phase, en attendant l'inscription de deux autres bureaux dans la région, au titre des prochains programmes de développement.

Cette opération s'insère dans le cadre de la stratégie du secteur visant à désen-

claver ces régions et soulager leurs populations, en leur rapprochant les services de la Poste. Plus de 18.000 habitants de centres urbains et de localités reculées vont bénéficier, avec l'entrée en service début de 2014 de ces projets, de différents services postaux, notamment les opérations financières sur les comptes postaux et d'autres prestations assurées par Algérie-Poste. Deux bureaux d'Algérie-Poste sont entrés en service, durant l'année 2013, portant ainsi à 36 le nombre de bureaux à travers les différentes communes de la wilaya.

APS

SOUK AHRAS

Recul de la production céréalière

La récolte céréalière dans la wilaya de Souk Ahras à la faveur de l'actuelle saison agricole a "légèrement" reculé à 1,4 million de quintaux contre 1,9 million la saison passée, selon le directeur des services agricoles. La faible pluviométrie ayant prévalu cette saison, notamment sur la partie Sud de la wilaya à Oum Laâdhaïm, Targalet, Oued Kebrit, Zouabi et Safel El-Ouidane, est derrière la régression de la production

engrangée sur 135.000 hectares. Pas moins de 452.000 quintaux de cette récolte ont été livrés à la Coopérative des céréales et légumes secs.

121.000 quintaux de céréales ont été produits cette saison s'ajoutant aux 15.000 quintaux de stock de réserve et permettant ainsi de couvrir les besoins en semis de la wilaya pour la prochaine saison agricole, Souk Ahras représente le quatrième pôle céréalière du pays.

Le déficit pluviométrique de la saison a également favorisé l'infection de vastes surfaces céréalières du sud de la wilaya, mais on assure la disponibilité d'importantes quantités de fertilisants phosphatés au niveau de la CCLS dont la commercialisation a été déjà entamée.

La CCLS de Souk Ahras a mobilisé 16 points de collecte de céréales et 500 moissonneuses batteuses pour la campagne moisson-battage.

APS

SAIDA

Réception de deux lycées et d'un CEM

La direction de l'éducation de la wilaya de Saïda prévoit la réception de deux lycées, d'un CEM et de deux groupes scolaires, avant la prochaine rentrée scolaire, a annoncé le cabinet de la wilaya de Saïda. Le premier lycée sera ouvert à Aïn Lehdjar, alors que le second a été implanté dans une cité récemment construite à Haï Essalam 2, au chef-lieu de wilaya.

Ce nouveau site d'habitation a servi au relogement d'un nombre important de familles qui vivaient dans des habitations précaires. Les groupes scolaires ont été, pour leur part réalisés, à Haï Essalam 2 et à Ouled Khaled, la deuxième plus grande commune de la wilaya. Le secteur de l'éducation de la wilaya de Saïda a par ailleurs bénéficié, au cours de cette année, de 28 opérations de construction et réfection des infrastructures existantes.

MASCARA

Une salle de lecture à l'hôpital

Une salle de lecture destinée aux enfants malades sera ouverte prochainement à l'hôpital Meslem-Tayeb de la ville de Mascara, a annoncé le directeur local de la culture, Mohamed Sahnoun, qui a précisé que la décision a été prise suite à la visite du wali aux services de pédiatrie et de chirurgie infantile de cet établissement hospitalier à la fin du mois du ramadan. Cette visite a permis de constater que les enfants hospitalisés s'ennuient à longueur de journée faute de moyens de loisirs et d'occupation et rompent avec l'habitude de lire, ce à quoi, a-t-il précisé, sa direction compte ouvrir cet espace de lecture avec la collaboration de la DSP et de la direction de l'hôpital d'autant plus qu'un lot important d'ouvrages est disponible et peut être mis à la disposition des petits malades.

APS

AFGHANISTAN

36 insurgés talibans tués en 24 heures

Trente-six insurgés talibans ont été tués en Afghanistan au cours d'opérations menées ces dernières 24 heures par les forces de sécurité afghanes appuyées par les troupes de la coalition internationale de l'Otan, a annoncé samedi le ministère afghan de l'Intérieur. "Les forces de sécurité afghanes et les troupes de l'Otan ont tué 36 talibans armés à travers le pays au cours des dernières 24 heures", a indiqué le ministère afghan. Lors de ces opérations "menées dans les provinces de Nangarhar, Baghlan, Zaboul, Logar et Paktia, les forces afghanes ont également blessé cinq autres insurgés et en ont capturé quatre autres", a-t-on ajouté de même source. En outre, les forces de sécurité afghanes ont désamorcé 31 mines de divers types découvertes dans les provinces de Parwan, Kandahar, Ghazni et Helmand. L'Afghanistan fait face depuis 2001 à une insurrection meurtrière des talibans. Malgré la présence de plus de 130.000 soldats étrangers de la coalition internationale de l'Otan, ces insurgés n'ont pu être défaits.

LIBYE

Le consulat d'Egypte à Benghazi cible d'une attaque

Le consulat d'Egypte à Benghazi, dans l'est de la Libye, a été visé samedi par une attaque à l'engin explosif, sans faire de victime, a déclaré un responsable des services de sécurité. "Un engin explosif a été jeté par des inconnus à bord d'un véhicule contre le consulat d'Egypte à Benghazi sans faire de victime", a indiqué le porte-parole de la sécurité de cette ville, Abdallah al-Zayedi, cité par des médias. L'explosion a provoqué l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte du bâtiment et causé de légers dégâts sur des voitures stationnées devant le consulat, selon la même source. Les services de sécurité ont reçu des signalements du véhicule et se sont lancés à sa poursuite, a ajouté le porte-parole.

EGYPTE

Le procès Moubarak ajourné au 25 août

Le procès de l'ancien président égyptien Hosni Moubarak pour complicité dans le meurtre de manifestants a été ajourné au 25 août, à l'issue d'une brève audience samedi. L'ancien président, âgé de 85 ans, et son ancien ministre de l'Intérieur Habib el-Adli, tous deux poursuivis avec six autres responsables du régime renversé début 2011 par une révolte populaire, n'étaient pas présents dans le box grillagé de la cour criminelle.

Le premier procès de Moubarak avait abouti en juin 2012 à une condamnation à la réclusion à perpétuité, mais la Cour de cassation a ordonné un nouveau procès, qui a commencé le 11 mai.

M. Moubarak est jugé en même temps que ses deux fils, six anciens hauts responsables des services de sécurité ainsi qu'un homme d'affaires, Hussein Salem, qui a fui vers l'Espagne.

La révolte qui a renversé l'ancien président début 2011 a fait près de 850 morts, selon des chiffres officiels.

La nouvelle audience du procès Moubarak aura lieu le jour où s'ouvrira un autre procès au Caire: celui de hauts dirigeants des Frères musulmans, dont leur guide suprême, Mohamed Badie, en fuite, pour "incitation au meurtre de manifestants".

TUNISIE, LE CHEF DE L'UGTT RÉITÈRE SA VOLONTÉ

L'exécutif actuel doit être dissous

De nombreux observateurs évoquent un "scénario à l'égyptienne", dans lequel le syndicat, qui revendique un million de membres, jouerait un rôle semblable à celui de l'armée en Egypte.

Abassi, secrétaire général de la puissante Union générale tunisienne du travail (UGTT), s'est dit prêt à user de l'influence de la principale centrale syndicale du pays pour sortir de la crise politique, mais il a réfuté tout parallèle avec la situation en Egypte. L'opposition laïque tunisienne a menacé jeudi d'accroître ses manifestations de protestation contre le gouvernement dominé par les islamistes d'Ennahda après le rejet par Rached Ghannouchi, le président de cette formation, de former un exécutif non partisan. L'UGTT s'est ralliée la semaine dernière à cette revendication, consécutive à l'assassinat de deux responsables de l'opposition laïque, attribué à des salafistes. De nombreux observateurs évoquent désormais un "scénario à l'égyptienne", dans lequel le syndicat, qui revendique un million de membres, jouerait un rôle semblable à celui de l'armée en Egypte. "Notre situation est différente de celle de l'Egypte et je ne suis pas un autre Al Sissi", a cependant déclaré Hassine Abassi dans une interview à Reuters, évoquant le général Abdel Fatah al Sissi, chef d'état-major de l'armée égyptienne, à l'origine de la destitution du président islamiste Mohamed Morsi, le 3 juillet.

"Nous ne savons pas encore ce que nous ferons si cette impasse persiste, mais nous avons plusieurs options et nous avons les moyens de pousser tout le monde à participer à un dialogue", a-t-il ajouté, précisant qu'il devait rencontrer lundi Rached Ghannouchi. Après avoir largement contribué par ses grèves à la chute de l'ancien président Zine ben Ali en janvier 2011, l'UGTT s'est régulièrement trouvée en



confrontation directe avec le gouvernement mené par Ennahda, et a notamment appelé le mois dernier à une journée de grève générale, qui a coûté 300 millions d'euros à l'économie tunisienne. Hassine Abassi a prévenu que le gouvernement et l'opposition devaient trouver un accord "d'ici quelques jours" et a réitéré la volonté de l'UGTT de voir l'actuel exécutif dissous, en raison de ses "erreurs économiques, sociales et politiques", en particulier "son incapacité à assurer la sécurité".

Les propos de Hassine Abassi font écho à ceux de Rached Ghannouchi qui a prévenu jeudi que "ceux qui veulent un nouveau Al Sissi en Tunisie devraient cesser de rêver", alors que la répression accrue depuis mercredi par l'armée égyptienne contre les Frères musulmans a fait au moins 750 morts. "Ce qui se passe actuellement en Egypte devrait nous inciter à aller dans le

sens du dialogue", avait dit Rached Ghannouchi. "Nous avons commis des erreurs mais cela ne mérite pas un coup d'Etat."

La situation de la Tunisie et de l'Egypte, les deux premiers pays touchés par les révolutions du "Printemps arabe", sont néanmoins peu comparables. Contrairement à l'Egypte, pays arabe le plus peuplé avec 85 millions d'habitants, la Tunisie, qui ne compte elle que 11 millions d'habitants, possède une armée peu encline aux interventions politiques. De plus, Ennahda gouverne avec deux partis laïcs de gauche, le Congrès pour la République (CPR) et Ettakatol, contrairement aux Frères musulmans égyptiens et leur branche politique, le Parti de la Liberté et de la Justice (PLJ), qui avaient formé un exécutif presque entièrement composé d'islamistes après l'élection de Mohamed Morsi.

RETRAIT DES COMBATTANTS KURDES DE TURQUIE

Le PKK n'a pas respecté son engagement

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a accusé les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de ne pas avoir respecté leur engagement de retirer leurs combattants de Turquie, pris dans le

cadre d'un processus de paix engagé cette année. Recep Tayyip Erdogan ne s'est pas prononcé sur l'avenir du processus de paix, qui a pour objectif de mettre fin à un conflit qui a tué plus de 40.000 personnes depuis 1984, mais a annoncé

qu'une série de mesures sur les droits des Kurdes serait bientôt présentée. "Les promesses par le PKK de retrait du sol turc n'ont pas été remplies", a-t-il dit vendredi soir, cité par le journal Vatan. "Seuls 20% ont quitté la Turquie, et il s'agit surtout de femmes et d'enfants." Le PKK a précédemment prévenu que le cessez-le-feu déclaré en mars, pour le moment relativement respecté, prendrait fin si Ankara ne prenait pas des mesures concrètes d'ici le début septembre. Un responsable du ministère de la Justice a déclaré à Reuters que les mesures prévues élargiraient notamment l'enseignement en langue kurde, mais Recep Tayyip Erdogan l'a démenti auprès de Vatan, et a déclaré que le projet dit de "démocratisation" ne "perturberait pas l'opinion turque". Le Premier ministre a dit au début du mois que le parlement pourrait abréger ses vacances pour adopter les mesures.

TRANSFERTS ILLICITES DE CAPITAUX

UNE MENACE POUR LA SÉCURITÉ NATIONALE DE L'ALGÉRIE

Il reste beaucoup à faire pour que nos responsables s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, croyant que l'on combat la fuite des capitaux à partir de commissions et de circulaires, ignorant tant les mutations mondiales que la morphologie sociale interne, en perpétuelle évolution. Les mesures déjà codifiées en 1990, en 1992, en 1995 et 2012 seront-elles efficaces, sans rétablir la morale et sans une autre vision stratégique, objet de cette contribution?



TRANSFERTS ILLICITES DE CAPITAUX

Une menace pour la sécurité nationale de l'Algérie

Il reste beaucoup à faire pour que nos responsables s'adaptent aux arcanes de la nouvelle économie, où se dessinent d'importants bouleversements géostratégiques mondiaux, croyant que l'on combat la fuite des capitaux à partir de commissions et de circulaires, ignorant tant les mutations mondiales que la morphologie sociale interne, en perpétuelle évolution. Les mesures déjà codifiées en 1990, en 1992, en 1995 et 2012 seront-elles efficaces, sans rétablir la morale et sans une autre vision stratégique, objet de cette contribution ?

PAR DOCTEUR *ABDERRAHMANE
MEBTOUL

1.-Le gouvernement algérien préoccupé par les surfacturations

Depuis des années, les scandales se succèdent en Algérie mettant en cause plusieurs entreprises nationales et étrangères qui s'adonnent à la majoration de leurs importations pour faire transférer des devises à l'étranger. Après l'affaire du laboratoire français Sanofi Aventis Algérie condamné en 2012 pour surfacturation des importations, les enquêtes des services des douanes et de sécurité ont révélé plusieurs transferts illicites mettant en cause plusieurs entreprises. Le rapport de la banque d'Algérie de mai 2013 fait état de 17,33 milliards DA d'infractions de change constatées par les services des Douanes et les officiers de la Police judiciaire en 2012. Selon les données avancées par la direction générale des impôts et rendu public par l'APS, début août 2013, sur un million de sociétés environ, plus de 90% selon l'ONS étant des personnes physiques ou petites SARL avec prédominance du commerce notamment de détail, le fichier national des fraudeurs compte 99.111 noms, 65% d'entre eux étant des entreprises qui n'ont pas déposé leurs comptes sociaux de 2008 à 2011. Selon le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, en 2013 sur les 35.000 importateurs inscrits sur le registre de commerce, 15.000 figurent dans le fichier national des fraudeurs et 155 milliards DA de transactions commerciales sans factures sont enregistrés entre 2010/2013, ce chiffre ne représentant que 20% du bilan réel. Si la tendance se maintient pour le second semestre de 2013, devant prendre en compte la balance des paiements et non la balance commerciale nous aurons 60 milliards d'importation de biens auxquels il faut ajouter 12 milliards de dollars de services plus les rapatriements légaux des profits des sociétés étrangères et devant soustraire les exportations hors hydrocarbures et les transferts venues de l'étranger mais insignifiants, ce qui donnerait un solde dépassant les recettes attendues de Sonatrach. Suite aux informations que pour les cinq premiers mois de 2013, l'Algérie a transféré 30 milliards de dollars vers l'étranger le Premier ministre a adressé une circulaire au ministre des Finances, appelant le gouvernement à freiner les transferts illicites, en rappelant à l'agence française AFP le 4 août 2013 et à plusieurs quotidiens algériens que "la gestion des transferts et du contrôle des changes dépend de la Banque d'Algérie et que le gouverneur de la Banque d'Algérie est directement sous l'autorité du président de la République et non du ministre des Finances". Dans un entretien accordé le 6 août 2013 à l'APS le ministre des Finances, je le cite :

"Le président de la République et le Premier ministre ont été destinataires d'un rapport sur les transferts illicites de capitaux, établi conjointement par le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque d'Algérie". Or, ces problèmes ont été déjà soulevés par le passé, puisque les conditions de transfert de capitaux en Algérie pour financer des activités économiques et rapatriement de ces capitaux et de leurs revenus ont été prévues dans le règlement de la Banque d'Algérie relatif au contrôle des changes et à la répression des infractions à la législation des changes et des mouvements de capitaux vers l'étranger. Il y a de cela une année, le 11 août 2012, le ministère des Finances annonçait un décret exécutif portant institution d'un fichier national des fraudeurs ou contrevenants à la réglementation de change et mouvement de capitaux. Ce décret exécutif fixait pourtant les modalités d'organisation et de fonctionnement du fichier national des contrevenants en matière d'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux et vers l'étranger. Devait être instituée auprès du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie une banque de données dans laquelle serait enregistrée toute personne, physique ou morale, résidente ou non-résidente, ayant fait l'objet d'un procès-verbal de constat d'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux vers l'étranger. Le Comité national et local des transactions, l'Inspection générale des finances, les directions générales des changes de la Banque d'Algérie, des douanes, des impôts, de la comptabilité, l'agence judiciaire du Trésor, la cellule de traitement du renseignement financier et le ministère du Commerce étaient les structures et institutions qui peuvent accéder au fichier. Qu'en est-il de l'application de toutes ces ordonnances et décrets ? Y a-t-il une réelle volonté politique d'éradiquer cette grave maladie du corps social qui menace la sécurité nationale ?

2.- Rapports internationaux : "la fuite des capitaux de l'Algérie est excessive"

L'Algérie dans les rapports internationaux est l'un des pays les plus concernés par la fuite des capitaux et selon les rapports de *Transparency International* entre 2007/20122 un de pays qui connaît un niveau de corruption parmi les plus élevés au monde. Les transferts illicites de fonds vers l'étranger, représenteraient selon un rapport de l'Institut Global Finance Integrity (GFI-2010) environ 18 milliards de dollars de transferts non enregistrés par la balance des paiements entre 2000 et 2009. Les surfacturations en matière d'importations sont estimées pour l'Algérie à environ quatre milliards quatre cent millions de dollars américains au cours de la période 2000-2009. Outre que ce montant ne s'intéresse qu'aux prix omettant la qualité qui constitue une surfacturation indirecte, il semble bien que ce montant, fonction de la distorsion du taux de change entre le cours officiel et le cours sur le marché parallèle, est sous-estimé. Selon le même rapport, l'Algérie a exporté de manière illicite 13,6 milliards de dollars, soit



1,7 milliard de dollars par an selon le GFI. Ces sommes sont issues de diverses opérations liées à la corruption, évasion fiscale et aux opérations délictueuses réalisées en Algérie. Mais ces transferts illicites ne tiennent pas compte des différentes commissions versées à l'étranger par des groupes internationaux en échange de contrats publics ou de surfacturation de produits et services pour les opérateurs privés, ni des sommes transférées légalement par les multinationales implantées en Algérie pour contourner les nouvelles lois économiques mises en place par le gouvernement depuis 2009 et souvent placées dans des paradis fiscaux ou par l'achat immobiliers à travers le monde sous des prête-noms. Enfin dernier rapport, où l'Algérie s'illustre dans les classements mondiaux en se plaçant, parmi les pays d'Afrique qui favorisent le plus le transfert illégal de capitaux, le rapport de la Banque africaine du développement, traitant de la problématique de la migration illicite de capitaux, faisant ressortir que le montant des capitaux transférés en dehors de l'Algérie de manière illicite, entre 1980 et 2009, a atteint la somme astronomique de 173,711 milliards de dollars US. Ce montant faramineux représente 91,90% des réserves cumulées de l'Algérie fin 2012 et ajouté aux tendances 2010/2013 dépasserait les réserves de change actuelles. Certes, il faudrait avoir la méthodologie d'enquête de la BAD. Car, le montant cumulé des recettes de Sonatrach entre 1980/2009 a certainement dépassé les 1.500 milliards de dollars à prix constants, puisque les recettes en devises selon les bilans officiels de Sonatrach ont été de 600 milliards de dollars entre 2000/2012. Cela

permettrait de déterminer la fraction du montant transféré. Certes, c'est une pratique ancienne en Algérie, datant des années 70, produit du monopole d'Etat sur le commerce extérieur, mais la pratique a été accélérée avec le volume croissant des importations entre 2004/2013 où la dépense publique programmée à environ 500 milliards de dollars dont une grande fraction en devises. Sans mécanismes de contrôle (gel de la Cour des comptes dépendante de la présidence), des procès annoncés en fanfare se terminant en queue de poisson, création de plusieurs institutions de contrôle dépendant de l'exécutif, il fallait s'attendre aux délits d'initiés. Comme j'ai eu à le souligner dans maintes contributions depuis des années, la désorganisation du commerce intérieur avec la dominance de la sphère informelle à dominance marchande, tissant des relations dialectiques avec la logique rentière et des segments de pouvoir, qui contrôlerait environ 50% de la masse monétaire en circulation (plus de 62 milliards de dollars en 2012) avec des structures oligopolistiques, quelques centaines de personnes contrôlant une grande partie de cette masse monétaire ou tout se traite en cash (plus de 70% du commerce extérieur) accentue les surfacturations. Cela se répercute normalement sur les prix intérieurs, donc supportés par les consommateurs algériens. Une des explications du processus inflationniste, et paradoxalement profitant aux ménages avec un léger taux à la baisse du fait de l'évasion fiscale, au détriment du budget de l'Etat et de ceux qui opèrent dans la sphère réelle (concurrence déloyale), où d'ailleurs il est plus facile d'importer que de produire localement. Les transferts de devises

via les marchandises sont également encouragés par les subventions généralisées mal ciblées, bien que servant de tampon social, source de gaspillage étant à l'origine des fuites des produits hors des frontières que l'on ne combat que par des mesures bureaucratiques. Et de manière générale la gestion administrative du taux de change ont alimenté et intensifié les pratiques spéculatives sur le dinar ces dernières années par l'écart entre le taux de change officiel et le taux officieux permettant certaines opérations d'importations fictives.

3.- Transferts illicites de capitaux et complicité internationale ?

Mais s'il y a des corrompus, il y a forcément des corrupteurs et renvoie à l'urgence d'une refondation des relations économiques internationales fondées sur plus de moralité, d'un véritable co-partenariat afin d'éviter cette dualité Nord/Sud préjudiciable à l'avenir de l'humanité. Selon un rapport intitulé "Flux financiers illicites en provenance de l'Afrique : ampleur et défis posés au développement", l'Afrique a perdu environ 854 milliards de dollars dans ses flux financiers sur la période 1970-2008. L'Organisation mondiale du commerce estime que les multinationales contrôlent environ 60% du commerce mondial, ce qui représente environ 40.000 milliards de dollars. Ce même rapport montre qu'au début 2000, cinq cents grandes entreprises globalisées contrôlaient 70% du commerce mondial, 75% du commerce de matières premières et 80% du commerce de la gestion et des services. Aussi, lorsque les échanges s'effectuent entre structures d'un même groupe multinational (filiales, fournisseurs,

distributeurs...), le potentiel de manipulation des prix, des cours et de la facturation est naturellement multiplié. Le problème qui se pose à l'Algérie est le suivant : a-t-elle eu recours aux sociétés étrangères d'inspection avant expédition prévu par la LFC 2009 dans le cadre de l'accord Inspection avant expédition (IAE) dans le cadre du GATT et repris par l'OMC et ce parallèlement à la mise en place de l'Observatoire du commerce extérieur devant se fonder sur de méthodes modernes d'investigation et d'analyse posant la problématique de l'effritement du système d'information devant éviter de naviguer à vue en prenant des décisions ponctuelles sans vision stratégique ? Dans ce contexte, il est utile de se demander, outre une collaboration étroite entre les services de renseignements qui se spécialisent de plus en plus dans l'économie, (USA-Europe notamment où l'Algérie effectue plus de 80% de ses échanges) ? L'Algérie collabore-t-elle avec le Tracfin (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins), ceservice français chargé d'enquêter sur toute présomption de soupçon en matière de fraude financière ? Qu'en est-il du bilan de la règle des 49/51% instaurée par la loi de finances complémentaire 2009 ? La balance devises, le transfert technologique et managérial ont-ils été positifs, étant bien entendu que les investisseurs étant sur d'être payés du fait des réserves de change, certains peu préoccupés par la qualité des ouvrages. Les différents ministères n'ont pas, dans la majorité des secteurs, de management stratégique, de suivi des projets réalisés par les étrangers, ce qui accentue les surcoûts exorbitants et parfois des délits d'initiés. A cet égard il est utile de noter que dans le cadre

de la lutte contre la surfacturation des importations, le renforcement de l'usage du crédit documentaire (Credoc), certes valable lorsqu'on a un système financier efficace relié aux réseaux internationaux, ce qui n'est pas le cas de l'Algérie ou plus de 90% des crédits octroyés relèvent du secteur public bancaire, évoquant la traçabilité, alors qu'elle existe déjà dans le Remdoc comme mode de paiement des importations, n'a pas eu l'effet escompté, tout alourdissant la facture et en pénalisant bon nombre de PMI/PME.

4.- La lutte efficace suppose des mécanismes démocratiques de contrôle et une bonne gouvernance

Qu'en sera-t-il de ce nouveau tapage médiatique récent du mois d'août 2013 sans contrepois démocratiques pour un véritable contrôle ? Comment freiner les importations alors que l'Algérie ne produit presque rien, important 70/75% des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées, dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15% et que l'on dépense sans compter ? Nous sommes dans une économie ouverte et on ne peut par des mesures autoritaires interdire les importations, ce qui ne ferait qu'amplifier la sphère informelle. Il convient de bien différencier surfacturation et importation dite "normale" afin d'éviter des règlements de comptes inutiles. Aussi pour cerner objectivement la situation, et donc avoir des solutions durables, il convient d'avoir une stratégie à moyen et long termes en ce monde instable qui préfigure d'importants bouleversements géostratégiques notamment au Maghreb et en Afrique, loin des intérêts de la rente. Il convient d'analyser le fonctionnement réel de la société, en rétablissant la morale de ceux qui dirigent la Cité. Image désolante de l'Algérie avec tous ces noms de ministres ou proches en retraite ou encore en fonction, souvent mis à l'index dans la presse internationale pour malversation ou biens détenus à l'étranger non pas grâce à leurs salaires, ayant pour conséquence une véritable crise de confiance entre l'Etat et le citoyen, comme l'a rappelé récemment le Premier ministre algérien. La lutte contre ce fléau passe forcément par plus de moralité, le renouveau du système d'information en temps réel, un véritable management stratégique lié à un véritable Etat de droit (une justice véritablement indépendante), une nouvelle gouvernance, qui conditionnent une nouvelle politique socio-économique s'adaptant aux nouvelles réalités tant locales que mondiales. Or, en cette année 2013, peu d'adaptations à ces nouvelles réalités, dont la facilité a été de placer environ 86% des réserves de change (estimées à 190 milliards de dollars sans le stock d'or) en bons de Trésor américains qu'en obligations européennes à un taux d'intérêt fixe d'environ 3% et à moins de 1% pour les 9 milliards de dollars de DTS, taux nul avec le taux d'inflation mondial. D'autant plus que la banque d'Algérie nous annonce en juin 2013 que les réserves de change de l'Algérie, ont baissé d'un milliard de dollars entre fin décembre 2012 et fin mars

2013, l'encours des réserves de change de l'Algérie étant évalué à 189,768 milliards de dollars à la fin mars 2013 contre 190,661 milliards à fin décembre 2012 alors que les rapports du FMI tablait sur 200 milliards de dollars. C'est la première fois que les autorités algériennes annoncent officiellement une baisse des réserves de change traduisant une dépense sans précédent, puisée dans ces réserves qui s'ajoutent aux recettes de Sonatrach sur la base d'un cours de 2012/2013 de 105/110 dollars durant cette période. C'est que nous assistons, du point de vue de la politique socio-économique, au tout Etat des années 70 à 90, la période 1990/2000 étant une période exceptionnelle d'ajustement structurel et d'une crise politique et récemment, depuis 2009, à une politique axée sur la règle des 49/51% où l'Etat voudrait avoir un partenariat avec le privé tant local qu'étranger mais tout en gardant le contrôle, donc tous les risques, et ce, dans tous les secteurs de l'activité économique, sans exception. Le problème qui se pose pour l'Algérie est donc beaucoup plus profond et interpelle toute la politique socio-économique de l'Algérie et son adaptation au nouveau monde, étant, par ailleurs, liée à bon nombre d'accords internationaux, afin de se prémunir de litiges inutiles et coûteux, tout en préservant ses intérêts propres. Or, l'Algérie continue de dépenser sans compter en épuisant ses réserves d'hydrocarbures sans instaurer une véritable économie. Selon le dernier rapport de l'Opep (juillet 2013), pour l'Algérie, outre la baisse des prix qui aurait occasionné une perte de 2 à 3 milliards de dollars à l'Algérie durant le premier semestre 2013, le prix du baril qui lui permettrait de financer le budget de l'exercice 2013 ne saurait aller en dessous de 123 à 124 dollars contre environ 115 dollars en 2012, une estimation qui reste proche de celle du Fonds monétaire international qui a fixé la rentabilité du baril de pétrole pour l'Algérie à 121 dollars contre 58 pour le Qatar et 144 dollars pour l'Iran. Peut-elle continuer dans cette voie suicidaire pour les générations futures, face à l'absence de morale, de la corruption socialisée, au risque d'une aggravation du déficit budgétaire, de l'épuisement du fonds de régulation des recettes, d'une accélération du processus inflationniste et donc d'une implosion sociale, calmant transitoirement le front social par la distribution de revenus sans contreparties productives en cas de chute brutale du cours des hydrocarbures inférieur à 95 dollars ? Est donc posé, pour l'Algérie, le problème de sa sécurité énergétique et, d'une manière générale, de la transition d'une économie de rente (98% d'exportation d'hydrocarbures à l'état brut et semi-brut entre 2012/2013, après 50 années d'Indépendance, à une économie hors hydrocarbures s'insérant dans el cadre des valeurs internationales.

***Expert international en management stratégique, professeur des universités, expert international en management stratégique**

PORTUGAL

Persistance de la crise économique

Le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho, a estimé vendredi dernier que la crise n'était pas terminée malgré les bons résultats obtenus par l'économie portugaise au deuxième trimestre, a renoué avec la croissance après plusieurs années de récession. "Personne ne peut tenir pour acquis que la crise est terminée", a déclaré Passos Coelho lors d'un discours devant des militants à Quarteira, dans le sud du pays. "Des risques importants demeurent" notamment sur le plan externe liés à l'évolution de la politique européenne, a-t-il dit. "Mais malgré les grandes difficultés que nous avons traversées, nous avons gardé le bon cap", a-t-il assuré soulignant les résultats macroéconomiques encourageants dévoilés cette semaine. L'Institut national des statistiques a révélé que le Portugal avait enregistré une croissance de 1,1% au deuxième trimestre par rapport aux trois mois précédents, grâce essentiellement à une hausse des exportations. Dans le même temps, le chômage a reculé sur cette même période, passant de 17,7% à 16,4%. Cette embellie économique reste cependant fragile. Sur l'ensemble de l'année, l'économie devrait se contracter de 2,3% et le chômage dépasser le taux record de 18%, selon les prévisions officielles. Le pays a plongé dans la récession, accompagné d'une forte hausse de chômage, en 2011 après avoir lancé un rigoureux programme d'austérité, sous la tutelle de la "troïka" (UE-MI-BCE) représentant les créanciers internationaux du pays, en échange d'un plan de sauvetage de 78 milliards d'euros. **R. E.**

PLAN DE DÉINVESTISSEMENT

Petrobras vend une partie de ses actifs dans le Golfe du Mexique

La compagnie pétrolière brésilienne Petrobras va vendre pour 2,1 milliards de dollars (1,58 milliard d'euros) 35% de ses actifs dans le Golfe du Mexique dans le cadre de son plan de désinvestissement visant à augmenter ses ressources financières, a annoncé samedi cette compagnie publique. Petrobras va vendre 35% de sa participation dans le champ Parque das Conchas pour 1,540 milliard de dollars. Celui-ci se trouve au large du littoral de l'Etat d'Espírito Santo, dans l'Est brésilien. Ce champ offshore est détenu à 50% par la compagnie anglo-néerlandaise Shell. La cession doit être approuvée par les autorités de la concurrence tout comme celle, également annoncée vendredi par Petrobras, de l'usine pétrochimique Innova à Rio Grande do Sul (Sud). Petrobras va également céder d'autres blocs d'exploitation dans le Golfe du Mexique. "Ces opérations représentent un étape importante pour Petrobras dans le cadre de son programme de désinvestissements", a indiqué dans un communiqué la compagnie. Celui-ci porte sur environ 10 milliards de dollars. Plusieurs cessions avaient déjà été annoncées en juin pour un montant de 1,5 milliard de dollars.

CHINE

Hausse de hausse de 7,5 % des prix des logements

Les prix des logements neufs dans les 70 plus grandes villes chinoises ont augmenté pour le septième mois consécutif en juillet. Selon les calculs de Reuters sur la base des données publiées dimanche par le Bureau national des statistiques, la hausse des prix a atteint 7,5% sur un an le mois dernier, après 6,8% en juin. Les mesures adoptées par les autorités chinoises pour lutter contre la spéculation immobilière et la surchauffe du marché tardent à faire effet, notamment parce qu'elles vont à l'encontre des intérêts des gouvernements locaux, auxquels la flambée des prix permet de vendre des terrains au prix fort. A Pékin, la hausse des prix des logements neufs a atteint 14,1% sur un an en juillet, après 12,9% le mois précédent. A Shanghai, elle a été de 13,7% sur un an le mois dernier, après 11,9% en juin. **R. E.**

WALL STREET FINIT EN PETITE BAISSSE

Les investisseurs toujours sur la réserve

Les marchés d'actions américains ont fini en petite baisse vendredi au lendemain de leur plus fort recul en près de deux mois, les investisseurs continuant de rester sur la réserve faute d'en savoir davantage sur les intentions de la Fed.

PAR RIAD EL HADI

Le Dow Jones des 30 valeurs industrielles américaines a perdu 0,2%, 30,72 points, à 15.081,47, le Standard & Poor's 500, indice de référence des gérants de fonds, a cédé 0,33%, 4,49 points, à 1.655,83 et le Nasdaq, à forte pondération technologique, a abandonné 0,09%, 3,33 points, à 3.602,77. Sur la semaine, le Dow a cédé 2,2%, son recul hebdomadaire le plus élevé depuis le début de l'année, le S&P-500 2,1% et le Nasdaq 1,6%.

Aux valeurs, les titres liés à la distribution ont souffert, pénalisés par les résultats en demi-teintes publiés par de grands noms du secteur.

Nordstrom s'est illustré vendredi en devenant le dernier en date d'une longue série de distributeur ayant raté le consensus tant sur les ventes que sur les bénéfices, faisant tomber de 4,88% le cours de son titre.

Ces échecs illustrent le coût d'une reprise en dents de scie pour la distribution, tout particulièrement pour les groupes orientés vers les classes moyennes.



En hausse, on retrouve les sociétés liées à la construction et au logement qui bénéficient de la publication d'une statistique montrant une hausse des mises en chantier en juillet qui quoiqu'inférieure aux

attentes, se produit après un très mauvais mois de juin lors duquel elles avaient chuté de près de 10%. Pulte a pris 2,32% et Lennar a gagné 1,80%.

R. E.

ETATS-UNIS, BANQUE JP MORGAN

L'établissement visé par une enquête sur l'embauche d'enfants de responsables chinois

Les autorités américaines ont ouvert une enquête sur la banque américaine JP Morgan Chase, soupçonnée d'avoir embauché des enfants d'influents responsables chinois afin de décrocher des contrats dans ce pays, rapporte samedi le *New York Times*. Une enquête de l'unité anti-corruption de la Securities and Exchange Commission (SEC), l'organisme américain de réglementation des marchés financiers, a été ouverte pour vérifier ces allégations, précise le quotidien qui cite un document

confidentiel du gouvernement américain. Le *New York Times* cite notamment

l'exemple du recrutement par la banque du fils de Tang Shuangning, président du conglomérat financier d'Etat China Everbright Group. JP Morgan a décroché une série de contrats avec China Everbright après avoir embauché le fils du président du groupe, Tang Xiaoning, écrit le journal américain.

Le quotidien explique également que la branche hongkongaise de JP Morgan a recruté la fille d'un haut responsable des chemins de fer chinois, qui a depuis été arrêté dans le cadre d'un scandale de corruption, selon le document confidentiel. L'embauche de la fille du responsable est

intervenu alors que le groupe China Railway a fait appel à JP Morgan pour le conseiller en vue de son entrée en bourse. China Railway avait levé pas moins de cinq milliards de dollars lors de son introduction en bourse en 2007. Le *New York Times* souligne toutefois que le document du gouvernement ne révèle aucun lien direct entre la politique de recrutement de la banque et les contrats qu'elle a pu décrocher. Rien n'indique non plus que les Chinois recrutés n'avaient pas les qualifications requises, et la banque n'est à ce stade accusée d'aucune malversation, ajoute le quotidien. **APS**

TIZI-OUZOU, 10^E ÉDITION DE LA FÊTE DU BIJOU

"El fetta", un patrimoine et une histoire

Les difficultés d'écoulement des produits finis sur le marché, sont autant de contraintes auxquelles sont confrontés les artisans bijoutiers.

PAR IDIR AMMOUR

La colline oubliée, de Dda l'Mulud nath Maamar, sera ressuscitée le temps d'un Festival du bijou. Ainsi, ce dernier est l'occasion tant attendue par le nombre important de visiteurs qui, à travers cette dixième édition, découvriront pour les uns et redécouvriront pour les autres ce legs culturel ancestral ayant traversé les siècles, tout en se préservant, et veillant à vulgariser les traditions et us, de tout la culture amazighe. «Promotion et formation», tel est le slogan véhiculé par cette manifestation, dont le coup d'envoi, a été donné par le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Rachid Ghedouchi, en présence, notamment des représentants du ministère de la Culture, du Haut-Commissariat à l'amazighité, des autorités locales ainsi que de nombreux citoyens venus des quatre coins du pays pour partager ces moments de convivialité avec les habitants d'Ath Yenni. Pas moins d'une soixantaine d'artisans bijoutiers prennent part à cette manifestation qui se tient au niveau du collège Larbi Mezani, où sont montés des stands d'exposition et de vente de bijoux. « C'est un devoir de mémoire envers nos aïeux qui ont su inculquer cet art à travers des siècles et ont fait du bijou d'Ath Yenni une référence qui a traversé nos frontières », a tenu à souligner dans son allocution, le président de l'Assemblée populaire communale des Ath Yenni, Smaïl Deghoul. De leur



côté, les bijoutiers présents, n'ont pas omis de faire part de leur volonté d'honorer ce rendez-vous qui s'étalera jusqu'au 23 du mois en cours. Et ce, en faisant en sorte que cette fête du bijou, soit au service de l'art. Comme il n'est secret pour personne, selon nos interlocuteurs, il y a lieu de préciser que la persistance de la cherté du corail sur le marché parallèle, notamment depuis, l'interdiction de son exploitation au début des années 2000, ou encore, fait-on savoir, la continuelle valse des coûts de l'argent en fonction de ses cours en bourse, en plus de la concurrence déloyale incarnée par les produits contrefaits au détriment du bijou authentique d'Ath Yenni, attendent toujours sa labellisation pour sa protection. Les difficultés d'écoulement des produits finis sur le marché, sont autant de contraintes

auxquelles sont confrontés les artisans bijoutiers. A ce sujet, Rachid Ghedouchi, a annoncé, dans sa réponse aux desideratas, qu'un certain nombre de mesures destinées à la promotion et à la sauvegarde de la fabrication artisanale du bijou. Et ce, à travers, l'ouverture prochaine à Ath Yenni, d'un centre d'approvisionnement en matières premières et de commercialisation de bijoux, en sus de la relance du Fonds national pour la promotion de l'artisanat traditionnelle (FNPAT), qui permettra d'octroyer des subventions aux artisans pour l'acquisition d'outillages nécessaires à l'exercice de leur métier. Ainsi, et c'est désormais officiel, la fête du bijou revient pour sa 10^{ème} édition et s'invite, une fois de plus, à Béni Yenni. Une joie pour la population locale qui a eu peur de voir disparaître ce traditionnel événement,

d'autant plus que l'année dernière, cette fête d'El fetta (argent) n'a pas eu lieu. Toute la région avait cru avoir perdu l'un des rares événements qui mettent en avant les richesses du patrimoine local. Un soulagement donc que celui de pouvoir, une fois de plus, admirer et découvrir les trésors de l'ornement kabyle. Pour l'embellir, les organisateurs, ont concocté un programme riche et varié, où plusieurs dizaines d'artistes se succéderont sur les différentes scènes installées à l'occasion. Outre Mohamed Allaoua, Guerbas. Côté art culinaire, les participants n'auront que l'embaras du choix entre saveurs kabyles. Pour vous donner un avant-goût le couscous et bien d'autres petits plaisirs seront proposés. Pour le plaisir des yeux, une sélection d'artistes exposera leurs différentes peintures. I. A.

FILM-DOCUMENTAIRE DU RÉALISATEUR ABDELBAKI SELLAÏ

Bentobbal ressuscité



Un documentaire "Bentobbal, biographie et parcours", dont le tournage vient de prendre fin, sera projeté en avant-première ledemain 20 août à l'occasion de la double commémoration de l'offensive du Nord-Constantinois (1955) et du Congrès de la Soummam (1956), a indiqué son réalisateur Abdelbaki Sellaï. La réalisation de ce documentaire de 56 minutes, qui coïncide avec le troisième anniversaire de la disparition, le 21 août 2010, de cette figure emblématique de la guerre de Libération nationale, a été financée par la wilaya de Mila. Tourné à Mila (ville natale de Slimane Lakhdar Bentobbal, dit Si Abdallah), Constantine, Skikda et Alger, le film retrace l'itinéraire de ce combattant pour la liberté qui fut notamment membre du groupe historique des 22, ministre du GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) et un des négociateurs des Accords d'Evian. Le film traite aussi de l'enfance de Bentobbal dans le vieux Mila, et renseigne sur son entrée, au début des années 40, au Parti du peuple algérien (PPA), pour s'engager dans la branche paramilitaire secrète, l'Organisation spéciale (OS) depuis sa création le 15 février 1947, jusqu'à son démantèlement en 1950 par les forces de l'occupation. Ayant échappé aux arrestations massives dans les rangs de l'OS, il entre en clandestinité et se réfugie dans les Aurès, où il séjournera jusqu'à la veille de l'insurrection du 1er novembre 1954. Selon le réalisateur, les faits relatés dans le documentaire se sont notamment appuyés sur les témoignages de personnes ayant côtoyé le défunt Bentobbal, dont Ammar Benaouda (également membre du groupe des 22), de Mme Bibia Bentobbal, sœur du défunt, et de son compagnon d'arme, l'écrivain Azzeddine Bounekeur qui demeura à ses côtés, dès le début de l'année 1955. APS

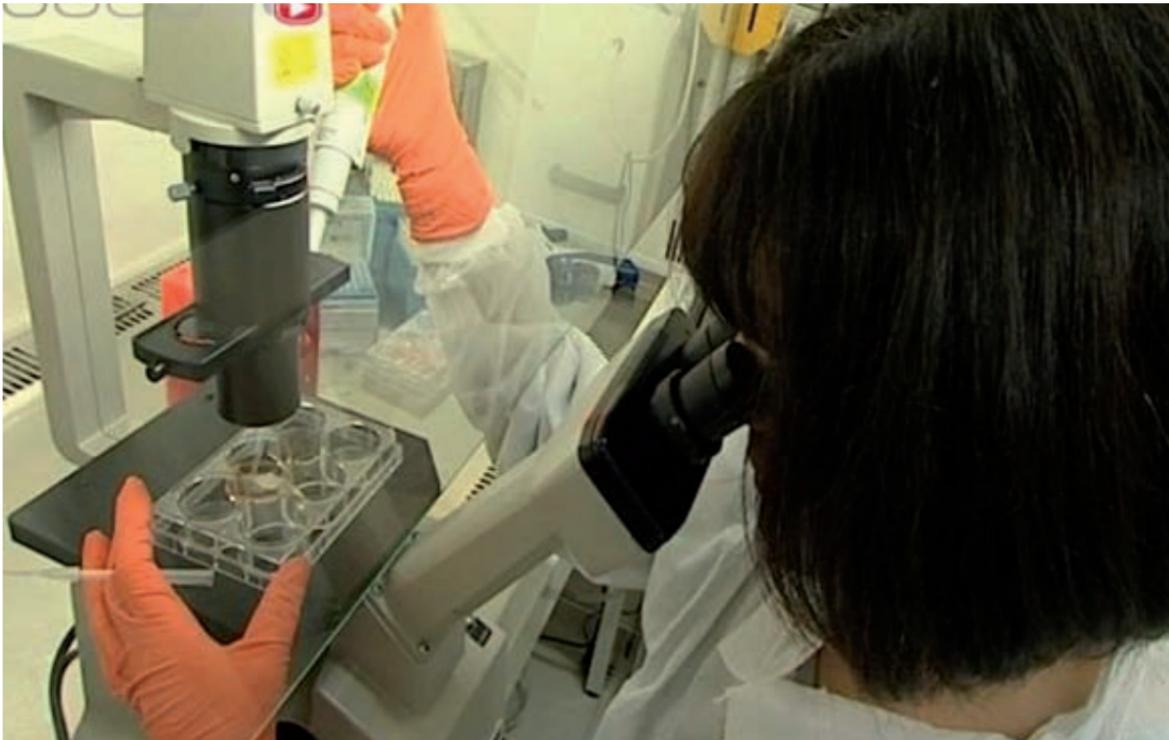
NOUVELLE SAISON
MUSICALE DE L'IMA
À PARIS

Souad Massi en ouverture

La chanteuse algérienne Souad Massi et le guitariste français Eric Fernandez, formant le duo "Chœurs de Cordoue" ouvriront la saison musicale 2013 / 2014 de l'Institut du monde arabe (Ima) de Paris, avec un concert programmé le 11 octobre prochain, indique l'institut. Créé en 2010, le duo s'est déjà produit dans de nombreux festivals de musique en France dont le 25^{ème} Festival de Martigues-du 22 au 25 juillet- et le 4^{ème} Festival de "Jazz aux frontières" de Montgenèvre dans la région des Hautes Alpes, en France, tenu du 1^{er} au 3 août dernier.

Un nouveau type de modification protéique en cause dans le cancer ?

Les cellules possèdent de nombreuses stratégies pour s'adapter à leur environnement. Des chercheurs viennent de mettre en évidence une molécule clé dans l'assimilation du glucose, qui interagirait avec certaines protéines pour modifier leur activité. Ce mécanisme cellulaire pourrait jouer un rôle majeur dans le contrôle de plusieurs maladies.



naux peuvent en effet induire des modifications de l'ARN ou des protéines elles-mêmes. Elles peuvent par exemple recevoir des groupes alkyle, acétyle ou phosphate, ce qui entraîne un changement de leurs actions, de leur stabilité ou de leur localisation. Des chercheurs de l'Institut de recherche Scripps, en Californie, viennent d'identifier un autre type de modification protéique. Leur étude, publiée dans la revue *Science*, pourrait expliquer l'origine de certaines maladies comme le cancer ou le diabète.

Au cours de ces travaux, les chercheurs se sont intéressés à une molécule appelée acide 1,3-diphosphoglycérique (1,3-DPG). Cette dernière joue un rôle central dans la cellule, car elle intervient dans la glycolyse, la voie métabolique principale d'assimilation du glucose et de production de l'énergie nécessaire au fonctionnement cellulaire. D'autre part, sa structure chimique suggère qu'elle peut interagir et modifier la fonction de certaines protéines. Leur première expérience a révélé qu'ils avaient vu juste. En effet, le 1,3-DPG peut interagir et modifier l'activité de la glyceraldéhyde-3-phosphate déshydrogénase (GAPDH), l'enzyme de la glycolyse impliquée dans sa production. Plus spécifiquement, le 1,3-DPG se lie à un résidu lysine du GAPDH et inhibe son action. Selon les auteurs, ce mécanisme d'autorégulation permettrait de bloquer la glycolyse en cas d'excès de glucose.

Mécanisme clé de la régulation des protéines ?

Grâce à une technologie développée en laboratoire, les scientifiques ont scruté l'ensemble de la cellule et ont montré que le 1,3-DPG pouvait réagir avec de nombreuses protéines, dont certaines n'intervenant pas dans la glycolyse. « Nos résultats montrent que cette réaction se produit fréquemment, nous l'avons identifiée dans de nombreux endroits de la cellule : à la fois dans le cytosol et le noyau, et même dans la membrane », explique Raymond Moellering, participant à cette étude. Ce mécanisme représenterait ainsi un mode de régulation clé de l'activité d'un grand nombre de protéines. Des maladies, telles que le cancer ou le diabète, sont associées à un dérèglement du métabolisme d'assimilation du glucose. « Les cellules cancéreuses par exemple utilisent 20 fois plus de glucose que les autres », souligne le chercheur. D'après lui, il serait donc possible que le 1,3-DPG influence le développement de ces maladies. Des travaux sont désormais en cours pour explorer cette hypothèse.

Dans cette étude, les auteurs ont souligné un nouveau type de modification sur cette protéine. Ce mécanisme permettrait de contrôler son activité. Les cellules sont les plus petites unités structurales et fonctionnelles des êtres vivants. Au XVIII^e siècle, grâce à un microscope de son invention, Robert Hooke a eu le privilège de les observer pour la première fois dans une écorce d'arbre. Au vu de leur forme, il leur a donné le nom de « cellules » en référence aux petites pièces carrées des prisons. On sait aujourd'hui qu'elles peuvent prendre des aspects très différents, allant du rond à l'étoile en passant par le rectangle. Les recherches fleurissent sur le sujet et ont permis de percer certains secrets du fonctionnement de l'usine cellulaire. Les organismes plus complexes contiennent des milliards de cellules aux structures et aux activités variées qui agissent de concert pour faire marcher le corps. Bien que portant toutes le même ADN, elles ont chacune un destin bien spécifique : les cellules immunitaires protègent, les globules rouges transportent l'oxygène et les neurones font circuler les informations.

Niché dans le noyau cellulaire, l'ADN est tout d'abord transcrit en ARN, un procédé appelé transcription, puis est traduit en multiples protéines qui font fonctionner la cellule : c'est la traduction. Cependant, deux cellules différentes, un neurone et un globule blanc par exemple, ne lisent pas l'ADN de la même façon. En conséquence, elles ne produisent pas les mêmes protéines ou les fabriquent en quantités variables. En d'autres termes, le devenir d'une cellule est guidé, au moins en partie, par la manière dont elle exprime son ADN. Ce mécanisme de régulation de l'expression des gènes est influencé par les signaux de l'environnement.

Une molécule centrale modifiant les protéines

La régulation de la transcription n'est pourtant que la première ligne de contrôle de la synthèse et de l'activité des protéines. Au fil des années, les chercheurs ont mis en évidence la complexité de ce phénomène et ont montré qu'il pouvait intervenir à plusieurs niveaux. Certains sig-

Le nucléolinus, une structure cellulaire mystérieuse

Une structure cellulaire mal connue, le nucléolinus, vient d'être identifié comme un acteur majeur de la division cellulaire. Un rôle qui va certainement lui faire gagner des places au box-office des structures biologiques d'intérêt. Les cellules sont composées de compartiments variés, dont chacun a un ou plusieurs rôles définis. L'altération d'une des structures perturbe l'ensemble de la cellule. Demandez à un biologiste ce qu'est le nucléolinus : il vous répondra qu'il n'en a jamais entendu parler ! Bien que découverte il y a environ 150 ans, très peu de chercheurs se sont intéressés à cette structure cellulaire, contenue dans le noyau. Son mystère est dû au fait qu'elle possède des propriétés qui la rendent complexe à étudier. Sa localisation subcellulaire est aussi un problème : très proche du nucléole, autre composant du noyau cellu-

laire, certains scientifiques font l'amalgame. On sait donc peu de choses sur cette structure, si ce n'est qu'elle est riche en ARN et qu'elle est retrouvée dans divers types cellulaires : chez les ovocytes d'invertébrés, les cellules épithéliales des mammifères et des amphibiens, dans les neurones et quelques lignées cellulaires transformées. Des chercheurs du Marine Biological Laboratory (MBL) s'intéressant au développement des œufs de *Spisula solidissima*, une sorte de palourde, ont remarqué la présence très visible du nucléolinus. Intrigués, ils ont eu l'idée de développer une méthode de marquage pour suivre de manière spécifique la structure cellulaire. Pour cela, ils ont détruit des cellules grâce à des ultrasons et effectué une purification par gradient de densité, afin de séparer les

nucléolini des autres compartiments cellulaires. Une fois la structure obtenue, ils en ont extrait les ARN, qu'ils ont ensuite utilisés pour fabriquer une sonde de séquence spécifique au nucléolinus. Grâce à la sonde, ils ont pu mettre en évidence la co-localisation cellulaire du nucléolinus avec les structures nécessaires aux divisions cellulaires : le fuseau mitotique (sorte de rails qui permettent le déplacement des chromosomes vers les cellules filles) et les centrosomes (point d'ancrage du fuseau mitotique). Cette co-localisation indiquait probablement une interaction, donc un lien biologique entre ces partenaires. En général, afin de déterminer le rôle d'un élément en biologie, le mieux est de l'éliminer et d'en observer les conséquences. C'est donc ce qu'ils ont fait avec le nucléolinus : pour vérifier son rôle dans la division cellulaire, ils ont effectué une micro-chirurgie à l'aide d'un laser,

pour détruire spécifiquement la zone du nucléolinus. Les résultats publiés dans le journal *PNAS* sont sans appel : ni la méiose, ni la mitose ne s'effectuent convenablement. Le processus de la division cellulaire est étudié depuis longtemps, et est plutôt bien compris. Toutefois, ces résultats apportent un nouvel éclairage sur ce que l'on pensait : si un rôle avait été donné au nucléole dans le processus, les auteurs de ce nouvel article pensent que les scientifiques se seraient trompés et auraient confondu avec le nucléolinus. Les chercheurs supposent maintenant que le rôle du nucléolinus dans la division cellulaire serait de recruter des protéines essentielles au niveau du centrosome. Afin de faciliter leurs futures recherches, les chercheurs du MBL pensent se tourner vers un autre système, les cellules de mammifère. Peut-être le début de la célébrité pour le nucléolinus !

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION, FUS RABAT - ES SÉTIF

L'Aigle noir dos au mur

L'Entente devra impérativement sortir le grand jeu pour essayer de revenir avec au moins le point du match nul, afin de préserver ses chances de passage pour le dernier carré...

L'ES Sétif, unique représentant algérien dans une compétition internationale, jouera ce dimanche son va-tout en déplacement face aux Marocains du FUS Rabat, en match prévu au stade Moulay-Abdallah (20h heure algérienne), comptant pour la 3^e journée (Gr B) de la Coupe de la Confédération (CAF). Reléguée à la 3^e place au classement (2 points) après la victoire du CA Bizertin vendredi face au TP Mazembe (1-0), l'Entente devra impérativement sortir le grand jeu à Rabat pour essayer de revenir avec au moins le point du match nul, afin de préserver ses chances de passage pour le dernier carré. L'ESS, à pied d'œuvre depuis mercredi à Rabat, est appelée à rester vigilante devant une formation marocaine qui n'aura d'autre alternative que de l'emporter pour rester dans la course à la qualification. A l'occasion de cette rencontre, l'entraîneur français de l'Aigle noir, Hubert Velud, pourra compter à nouveau sur les services du défenseur Mohamed Ziti, et du milieu de terrain, Mourad Delhoum, qui reviennent d'une suspension automatique. De son côté, l'attaquant ivoirien Franck Madou, pourrait



effectuer ses grands débuts avec l'ESS, après avoir bénéficié de sa licence africaine depuis quelques jours. "Ça va être un match difficile pour les deux équipes. Le FUS Rabat reste sur une défaite (3-0 face au TP Mazembe, ndlr), et je pense qu'il va jeter toutes ses forces pour gagner ce match. En plus de cela, les Marocains vont jouer à domicile devant leur public, d'où la difficulté de notre tâche", a affirmé le milieu offensif, Khaled Gourmi. De son côté, le coach sétifien se montre méfiant à la veille de cette rencontre, qui pourrait être déterminante pour la suite de la com-

petition. "Il nous faut faire preuve de vivacité et de détermination. Mes joueurs auront à gagner des duels et cela dans toutes les zones du jeu. Ceci demandera une grande dépense d'énergie, mais ce ne sera qu'à ce prix que nous réaliserons un bon résultat. La moindre seconde de déconcentration peut coûter très cher", a-t-il prévenu. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral rwandais composé de Munyemana Hudu, assisté de ses compatriotes Samba Onore et Niyitegeka J Bosco. Le quatrième arbitre est Kagabo Issa.

CHAMPIONNAT DE LIGUE I, SAISON 2013-14

Le CR Belouizdad demande à recevoir en nocturne...

L'e CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) a formulé une demande à la Ligue de football professionnel (LFP) pour pouvoir jouer ses matchs à domicile en nocturne, lors de la saison 2013-2014, dont le coup d'envoi est prévu le 24 août, a appris l'APS samedi auprès de la direction du club algérois. La direction du Chabab espère bénéficier de son "droit" d'accueillir ses adversaires en nocturne, d'autant que les projecteurs du stade 20-Août-1955 d'Alger le permettent, précise la même source. La LFP devra trancher sur la question avant le coup d'envoi du championnat, dont les premières journées devront débiter à partir de 16h. Lors de la pre-

mière journée, le CRB accueillera le nouveau promu en Ligue 1, le RC Arbaâ.

...la LFP dévoile la liste des stades homologués

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé samedi les stades homologués pour abriter les différents matchs du championnat professionnel de Ligue 1, dont le coup d'envoi est prévu pour le samedi 24 août. L'instance dirigeante de la compétition a précisé sur son site officiel, que l'homologation a été faite suite aux différentes visites d'inspection de la commission nationale d'homologation de la LFP.

GRAND PRIX DE VOLLEY-BALL, 3E ÉTAPE-DAMES L'Algérie battue par la Turquie

La sélection algérienne de volley-ball (seniors dames) a été battue par la Turquie (3-0), en match comptant pour la 8^e journée du groupe "O", de la 3^e et dernière étape du Grand Prix (World-League) disputé samedi matin à Kaohsiung City (Chine Taipei). Le six algérien a concédé sa deuxième défaite lors de cette 3^e étape du Grand Prix de volley-ball sur le score de 3 sets à 0 (25-12), (25-12), (25-12), en attendant la troisième rencontre face à la République Dominicaine, dimanche à 10h30. L'autre match du groupe O oppose l'Italie à la République Dominicaine. A l'issue de cette 8^e journée, l'Italie occupe la 4^e place sur un total de 20 pays engagés, avec 18 points (1 match en moins), alors que la Turquie a remonté à la 5^e place (18 pts) et la République dominicaine (10^e avec 12 pts). L'Algérie ferme la marche avec 0 point en compagnie de Cuba et Porto Rico. Le six algérien qui a déjà disputé les deux premières étapes respectivement à Ankara (2-4 août) et Belgrade (9-11 août), est toujours à la recherche de son premier succès après huit matches joués et perdus sur le même score de 3 sets à 0. Après deux étapes (6 matches au total), la Chine occupe la première place avec 20 pts, devant les Etas-Unis (20 pts) et la Serbie (19 pts).

MONDIAUX D'ATHLÉTISME 2013, MARATHON

Victoire de l'Ougandais Stephen Kiprotich

L'Ougandais Stephen Kiprotich, champion olympique 2012, a décroché le titre mondial du marathon en 2 h 9 min 9 sec, offrant à l'Ouganda son premier titre mondial dans la discipline, samedi à Moscou. Kiprotich, qui a fait craquer tous ses adversaires, a devancé deux Ethiopiens, Lelisa Desisa (2h10:12) prenant l'argent devant Tadese Tola (2h10:23.), en bronze. Après le 35^e kilomètre, l'Ougandais a sévèrement accéléré le rythme et n'a pu être accompagné que de Tola et Desisa. A 1,5 km de l'arrivée, Kiprotich a commencé à faire des zig-zag sur la route afin de décramponner Desisa, à bout de forces. Il allait finalement parvenir à ses fins pénétrant ainsi seul dans le stade. Le marathon, disputé à un horaire inhabituellement tôt (15h30) et donc avec une belle chaleur, a vu la faillite collective des Kényans.

TOURNOI DE JEU D'ÉCHECS

Mohamed Haddouche remporte le tournoi arabe de Skikda

Le premier prix du tournoi arabe open de jeu d'échecs organisé à Skikda a été remporté samedi par Mohamed Haddouche, champion d'Algérie en titre, joueur de l'équipe nationale et maître internationale de la discipline. La seconde place de ce tournoi organisé deux jours durant au palais de la culture et des arts de l'antique Rusicada est revenue à Khaled Dorbane tandis que la troisième place a été remportée par le champion en titre de Tunisie Zoubir Amdouni.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

Composante du bureau exécutif 2013-2016



à l'issue de l'assemblée générale électorale qui a vu, samedi à Alger, l'élection de Saïd Bouamra à la tête de l'instance fédérale le bureau exécutif accueille les membres suivants :

Bounader Brahim, Rahmouni Dahmane, Stambouli Amrane, Hamlaoui Abderahmane, Benabderahmane Abdelhamid, Benterki Fayçal, Aïmeur Abdelkrim, Alliouï Tahar, Daoudi Ouahib et Ferragna Khadidja.

Saïd Bouamra a obtenu 41 voix contre 40 pour son adversaire, Khelifi Toufik, alors que 3 bulletins ont été déclarés nuls. Par ailleurs, Berrahal Mohamed, Hadadj Abdelaziz, Ahmed Chaouch Abderahmane, Aloui Mohamed, Ouahab Abdelmalek et Abdouzi Mohamed Hassen ont été élus en tant que suppléants au sein du bureau exécutif de la FAHB.

Alger :
-5-Juillet
-20-Août-1955
-Omar-Hamadi
-1er-Novembre (El Harrach)
Tizi-Ouzou :
-1er-Novembre
Blida :
-Frères-Brakni
-Opow Mustapha-Tchaker
Chlef :
Mohamed-Boumezrag
Oran :
Chahid-Ahmed-Zabana
Sidi Bel-Abbès :

-24-Février
Ain Témouchent :
-Omar-Oussief
Tlemcen :
-Akid-Lotfi
Béchar :
-20-Août-1955
Saida :
-13-Avril-1958
Tiaret :
-Kaid-Ahmed
Béjaïa :
-Stade de l'Unité
maghrébine
Bordj Bou Arreridj :
-20-Août-1955
El Eulma :

-Messaoud-Zougar
Sétif :
-8-Mai-1945
Constantine :
-Chahid Hamlaoui
Annaba :
-19-Mai-1956
Skikda :
-20-Août-1955
Biskra :
-18-Février
Mostaganem :
Ferradji
Batna :
1er-Novembre
Ain M'lila :
Khelifi-Touhami.



Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
13-08-2013	Magasinier Le Magasinier est en charge du stockage /Déstockage des fournitures du magasin en accord avec les règles de sécurité et d'hygiène, des procédures qualité ainsi que les impératifs de délai. Il assure l'approvisionnement en produits pour toutes les structures...	Assurance 2A	ALGER
13-08-2013	Agent de sécurité Importante société privée recrute des Agents de sécurité rigoureux et diplômés pour assurer la protection des personnes de l'établissement; clients et employés...	Société privée	ALGER
12-08-2013	Cadre Administratif Nous Cherchons un cadre administratif maîtrisant la langue française pour assurer la gestion des tâches administratives	Assurance 2A	ALGER
12-08-2013	Conseiller(e) Clientèle Boutique Nespresso Dans le cadre du développement de ses activités, DABA Algérie aujourd'hui à la recherche de Vendeurs(es) Expérimenté(es) pour la nouvelle ouverture du Boutique Nespresso en Alger.	Nespresso Daba Algerie, SPA	ALGER
12-08-2013	Comptable Dans le cadre du développement de ses activités, DABA Algérie aujourd'hui à la recherche de son Comptable pour la préparation des déclarations fiscales et sociales (TVA, CNSS, IRG, IS, Patente...)	Nespresso Daba Algerie, SPA	ALGER
07-08-2013	Hôtesse événementiel/Animatrice Commerciale Nous recherchons, pour notre client, une animatrice commerciale pour une mission du 13 au 31 Aout à temps plein, vous êtes souriant(e), dynamique et polyvalent(e), excellente présentation	KYMCO ALGERIE	ALGER
07-08-2013	Directeur d'agence bancaire Nous recherchons un directeur d'agence bancaire qui sera en charge du développement commercial de l'agence avec comme priorité la satisfaction de la clientèle	Société privée	ALGER
07-08-2013	Chargé de communication web Importante société privée recrute un Chargé de communication web créatif, curieux, engagé et avec une force de proposition pour assurer le Développement de site de commerce en ligne	Société privée	TIPAZA

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploiartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

MIDI
Quotidien national d'information 41999

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 03, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021 6327616, Tél : 0770324108, E-mail : redaction@midi.dz.com
Publication - Tél/Fax : 021 6327614, publication@midi.dz.com

3228 مكتب توثيق الأستاذة كندوز هندة مولقة بسبدي أحمد
02 شارع عمر صهيون - الجزائر
تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة

بوجوب عقد تقيدها بالمكتب بتاريخ: 18/08/2013، يسجل في أوله قرر السيد/أبوهم سليم والسيد/أصوم نيلين سمين تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " (ش.م.م) نازا سوليس فور " الموضوع: تجارة بالجملة للمشروبات غير الكحولية، تجارة بالجملة للخضر والخضر المخللة أو المقشرة، تجارة بالجملة للحليب ومشتقاته والبيض، تجارة بالجملة للحصير الجافة ومنهجات المعطاة، تجارة بالجملة للزيوت حيوانية نباتية و مواد دسمة أخرى، تجارة بالجملة للبسكويت الشكر لاذة و المرطبات، تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الإنسان، تجارة بالجملة للدم للصيدية، تجارة بالجملة للداون البيض والأزرق، تجارة بالجملة للمعدات الخاصة باللحم والأسماك، تجارة بالجملة للخضر والفواكه، المطارة: صارة رقم (08) شارع سراجي الميسسزاتر الوسطي، ولاية الجزائر. رأسمال: (100.000 دج)، العدة: (09) السنة) للسيد/السيد/أبوهم سليم، التفريغ في التأسيس: السيد/أصوم نيلين سمين لمدة غير محدودة. محافظ الصحايات: السيد / سعدالله علما، لمدة ثلاث (03) سنوات مالية وسوف تودع نسخا من هذا العقد بالمركز المحلي للسجل التجاري. للإعلان لتوثيق.

Midi Libre N° 1955 | Lundi 19 août 2013 - 352/13

3238 مكتب توثيق الأستاذة كندوز هندة مولقة بسبدي أحمد
43 شارع ديدوش مراد ولاية الجزائر
المؤسسة العمومية الاقتصادية - شركة ذات أسهم المسماة: " مؤسسة استقلال مناجم الذهب " "EPE/ENOR/SPA"
مقرها الاجتماعي: بإقامة شعبي ملاحر حيدرة صارة 8B مدخل 01 حصة رقم: 15 حيدرة- الجزائر. رأسمالها: (3.256.750.000) ج) إسراع محسّن

بوجوب عقد تقيدها بالمكتب بتاريخ: 18/08/2013، يسجل في الأجل القانوني تم إيداع محضر اجتماع الجمعية العامة العادية للشركة المذكورة أعلاه والمنفذ بتاريخ: 25/07/2013 المتضمن مايلي:
- إعادة تشكيل عناصر مجلس الإدارة.
- تبني إجراءات الشراء من الأسواق المناسبة للشركة لتتأثر الشركة بنور.
- الإشهار القانوني.
- مقرر

بموجب عقد تقيدها بالمكتب بتاريخ: 18/08/2013، يسجل في الأجل القانوني تم إيداع محضر اجتماع الجمعية العامة العادية للشركة المذكورة أعلاه والمنفذ بتاريخ: 25/07/2013 المتضمن مايلي:
- إعادة تشكيل عناصر مجلس الإدارة.
- تبني إجراءات الشراء من الأسواق المناسبة للشركة لتتأثر الشركة بنور.
- الإشهار القانوني.
- مقرر

بموجب عقد تقيدها بالمكتب بتاريخ: 18/08/2013، يسجل في الأجل القانوني تم إيداع محضر اجتماع الجمعية العامة العادية للشركة المذكورة أعلاه والمنفذ بتاريخ: 25/07/2013 المتضمن مايلي:
- إعادة تشكيل عناصر مجلس الإدارة.
- تبني إجراءات الشراء من الأسواق المناسبة للشركة لتتأثر الشركة بنور.
- الإشهار القانوني.
- مقرر

Midi Libre N° 1955 | Lundi 19 août 2013 - 350/13

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة بجاية

إعلان لإعداد شهادة الحياة

تطبيقا للمرسوم رقم 254 / 91 المؤرخ في 27 جويلية 1991 قدم السيد:
01 - بن عواش شريف، المولود ببجاية في 16/02/1932 الساكن ب حي 10 بوعلام أوزقودج - بجاية
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحياة للعقار التالي:
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "عش لبايز" قرية بوليماط وتقدر مساحتها ب (597.00) م²

ويحدها:
من الشمال: ملكية مزناط كمال وإخوانه
من الجنوب: طريق
من الشرق: ملكية بن سنوسي رابع
من الغرب: ملكية بن عواش درار

فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة ان يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان للإعلان
رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 1955 | Lundi 19 août 2013 - 348/13

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة بجاية

إعلان لإعداد شهادة الحياة

تطبيقا للمرسوم رقم 254 / 91 المؤرخ في 27 جويلية 1991 قدم السيد:
01- بن عواش درار، المولود ببجاية في 04/02/1952 الساكن ب/ حي 1000 مسكن عمارة ب 02 رقم بجاية
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحياة للعقار التالي:
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "عش لبايز" قرية بوليماط وتقدر مساحتها ب (597.00) م²

ويحدها:
من الشمال: ملكية مزناط كمال وإخوانه
من الجنوب: طريق
من الشرق: ملكية بن عواش شريف
من الغرب: طريق

فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة ان يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان للإعلان
رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 1955 | Lundi 19 août 2013 - 349/13

3238 مكتب توثيق الأستاذة كندوز هندة مولقة بسبدي أحمد
43 شارع ديدوش مراد ولاية الجزائر
المؤسسة العمومية الاقتصادية - شركة ذات أسهم المسماة: " مؤسسة استقلال مناجم الذهب " "EPE/ENOR/SPA"
مقرها الاجتماعي: بإقامة شعبي ملاحر حيدرة صارة 8B مدخل 01 حصة رقم: 15 حيدرة- الجزائر. رأسمالها: (3.256.750.000) ج) إسراع محسّن

بوجوب عقد تقيدها بالمكتب بتاريخ: 18/08/2013، يسجل في الأجل القانوني تم إيداع محضر اجتماع مجلس الإدارة للشركة المذكورة أعلاه والمنفذ بتاريخ: 04/08/2013 المتضمن مايلي:
انتخاب رئيس مجلس الإدارة
انتهاء عهد السيد: مصطفى بن زرقعة كمدير عام لشركة بنور
تمت المصادقة على هذه التسمية بالإجماع
الإشهار القانوني

بموجب عقد تقيدها بالمكتب بتاريخ: 18/08/2013، يسجل في الأجل القانوني تم إيداع محضر اجتماع مجلس الإدارة للشركة المذكورة أعلاه والمنفذ بتاريخ: 04/08/2013 المتضمن مايلي:
انتخاب رئيس مجلس الإدارة
انتهاء عهد السيد: مصطفى بن زرقعة كمدير عام لشركة بنور
تمت المصادقة على هذه التسمية بالإجماع
الإشهار القانوني

بموجب عقد تقيدها بالمكتب بتاريخ: 18/08/2013، يسجل في الأجل القانوني تم إيداع محضر اجتماع مجلس الإدارة للشركة المذكورة أعلاه والمنفذ بتاريخ: 04/08/2013 المتضمن مايلي:
انتخاب رئيس مجلس الإدارة
انتهاء عهد السيد: مصطفى بن زرقعة كمدير عام لشركة بنور
تمت المصادقة على هذه التسمية بالإجماع
الإشهار القانوني

Midi Libre N° 1955 | Lundi 19 août 2013 - 351/13

Cuisine

Courgettes à l'espagnole



Ingrédients

500 g de petites courgettes
2 oignons
500 g de tomates
Une pincée de paprika
1 gousse d'ail
Farine, huile
Chapelure, sel, poivre

Préparation

Laver les courgettes et les découper en tranches fines. Les enduire de farine. Couper les oignons en tranches fines et les rouler dans la farine. Dans une poêle, mettre à chauffer un fond d'huile et y faire dorer légèrement les courgettes de chaque côté. Egoutter sur du papier absorbant. Ensuite, faire de même avec les tranches d'oignons. Couper les tomates en tranches. Beurrer un plat allant au four. Y déposer une couche de courgettes, ensuite la moitié des oignons, la moitié des tomates, la gousse d'ail écrasée. Saler et poivrer. Mettre par-dessus le reste des courgettes, l'autre moitié des oignons, des tomates et la pincée de paprika. Saupoudrer de chapelure et arroser d'une c. à soupe d'huile d'olive. Cuire à 200° pendant 30 min.

Poires au chocolat



Ingrédients

4 petites poires
Le jus de citron
Pour la sauce
90 g de chocolat noir
125 ml de lait
1 c. à café de café soluble
25 g de sucre

Préparation

Eplucher délicatement les poires en laissant la queue. Les imbiber de jus de citron rapidement pour ne pas qu'elles noircissent. Mettre les poires dans une casserole avec 2 verres d'eau et le jus de citron. A ébullition, réduire le feu et les cuire pendant une petite demi-heure à feu doux. Egoutter les poires et les laisser refroidir. Préparer la sauce au chocolat en mettant tous les ingrédients dans une petite casserole. Mettre à feu doux et mélanger. Laisser frémir tout en tournant 5 min. Au moment de servir, verser de la sauce chocolat chaude ou froide sur les poires.

FATIGUE

Besoin d'énergie

Si on ne sait pas exactement d'où vient notre énergie, une chose est sûre : on en a besoin, on en veut... mais on a souvent l'impression d'en manquer ! Voici nos conseils pour faire le plein de vitalité.

Adopter les bonnes habitudes

On se traîne hors du lit le matin. On est épuisé au milieu de l'après-midi. Faire le souper, aller au travail, faire le ménage ? La seule pensée nous fatigue. Quand on manque d'énergie, tout nous paraît pénible, même les activités qu'on aime habituellement. Et c'est malheureusement le lot de plusieurs femmes, prises par un quotidien qui laisse peu de temps pour souffler. Mais pour lutter contre cela, il suffit peut-être d'adopter de bonnes habitudes et de donner à notre corps les ingrédients dont il a besoin pour se sentir en forme.

Une question d'hygiène de vie

Le corps humain, comme une voiture, a besoin de carburant. Son carburant, ce sont les calories contenues dans les lipides, glucides et protéines. Pendant la digestion, l'énergie en est extraite sous forme d'adénosine triphosphate (ATP), la plus petite monnaie d'échange énergétique nécessaire à nos cel-



lules. Il ne suffit toutefois pas de faire le plein de calories pour se sentir pleine d'énergie. Il faut aussi différents nutriments, de l'eau, de l'oxygène et du repos. Se sentir pleine d'énergie renvoie alors à une question d'hygiène de vie puisque, en réalité, il y a toujours de l'énergie cachée en nous.

Pourquoi on se sent vidé ?

Ce qu'on ressent lorsqu'on pense être en manque d'énergie tient au fait que notre corps nous envoie des signaux qui nous poussent à combler ses besoins. Des neurotransmetteurs et des hormones, tels des messagers, font continuellement circuler de l'information afin de régulariser l'ATP. Ce sont eux qui nous font sentir vidée quand on manque

de sommeil ou de nourriture, par exemple, afin qu'on remédie à la situation. La quantité d'énergie dont on a besoin pour se sentir en forme dépend en grande partie de notre métabolisme de base (plus notre métabolisme est élevé, plus on brûle de calories et plus on a besoin d'énergie pour fonctionner). Enfin, notre énergie varie aussi selon notre état de santé. Qui dit douleur dit fatigue et manque de vitalité. Grippée, il est difficile d'accomplir nos activités quotidiennes, car notre corps nous invite au repos afin de conserver l'énergie nécessaire pour combattre le virus.

DECORATION MAISON

Des cadres bien en place

Gravures, toiles et photos sont le point final d'une décoration réussie, à condition de les mettre en valeur. Voici comment les disposer avec brio.

On les regroupe par thème

Thème familial ; on regroupe des portraits à l'huile ou à l'acrylique, ou des photographies pour représenter les êtres humains ou la famille, par exemple.

Une matière : on se limite à un seul médium, par exemple (seulement des aquarelles ou uniquement des huiles) ou encore on privilégie une matière pour l'encadrement de toutes les images.

Un rendu graphique : on n'expose qu'une forme d'oeuvres : des fusains, des calligraphies, ou encore des images créées par ordinateur.

Disposition de l'ensemble et distance

Pour déterminer ces deux points entre

les cadres, voici une solution:

- On peut faire, comme font les galeristes, appuyer les tableaux sur les murs ou les disposer à plat sur le sol pour imaginer la composition.

À quelle hauteur ?

- Ne pas accrocher ses tableaux ni trop haut ni trop bas.

- Les disposer à la hauteur des yeux, en se demandant si on regardera nos oeuvres en position assise ou debout.

Pour créer de l'effet

- Les aménagements verticaux font paraître les plafonds plus hauts.

- Miser sur une disposition horizontale pour agrandir une petite pièce.

- Regrouper plusieurs petits cadres pour former un ensemble percutant.

- Accrocher les cadres ovales ensemble et les cadres carrés ensemble.



Trucs et astuces

Taches jaunes au fond de l'évier



Pour les enlever, utilisez des papiers essuie-tout trempés de javellisant. Appliquez sur la tache environ une demi-heure et rincez

Nettoyer derrière le frigo



Attachez un vieux bas au bout d'un bâton. Glissez-le dessous et derrière le réfrigérateur pour vous débarrasser de la mousse et des saletés qui pourraient nuire à la circulation d'air qui est nécessaire au moteur.

Nettoyer un ouvre-boîte



C'est l'appareil le moins nettoyé de la cuisine. Les germes peuvent s'incruster. Utilisez une vieille brosse à dents et une eau chaude savonneuse pour le nettoyer après chaque usage.

Taches sur plat en pyrex



Pour enlever les taches sur les plats de cuisson en pyrex, remplissez l'évier d'eau, ajoutez 1c. à table d'ammoniac et laissez tremper toute la nuit.

Page animée par
Ourida Ait Ali

Mots Fléchés N°1656

dénon- ceras	↓	armée belge	↓	habiller	↓	balour- dises	↓	asticot	↓	insignes de revers	↓	écimé	↓
enduiront	↓	royaume	↓	immon- des	↓	piécette suédoise	↓		↓	grand fossé	↓	dieu marin	↓
badine	→							qlabre	→				
habituelle	↓							entaille	↓	couleur d'espoir	→		
bateau sportif dernier salut	↓					priée	→		↓	arrivée	↓		
	↓					plisseras	↓						
dans	→		portion d'année	→		toute nouvelle	→						sciences de la Terre
soutient	↓		videra	↓		poignées	↓			très énervé	↓	poils de sanglier	↓
	↓							haut de la jambe finement gravé	→				
empereur russe	↓	épuiser	→			grand lac petit chemin	→			attaque aérienne concur- tente	→	eau de St Omer face de dé	→
	↓	détério- rera	↓										
cuire à l'huile	↓	fis répéter recroque- villées	→					moquerie	→				
	↓					ravage	→	appareils de lavage	↓			initiales nazies	→
numéro 3 du couple	→					se faire attendre	↓	recrutes	→			napperon	↓
soustrait	↓							groupes de deux	↓				relèves
	↓		écrira à la machine parier	→							longue période échanges subtils	↓	
équipera	→							esclaves des grecs dirigeons	→				
pièce de soutien	↓					méritants	→		↓			rayons bron- zants	↓
	↓					double point	↓						ventilées
faire oublier	↓	mesures de bûches ficelle	→							condam- na vide (navire)	→		
	↓									enroulée	→		
allure de navire pas énorm- ément	→					poissons plats accord américain	→			note de diapason	↓		strontium symbo- lisé mœurs
	↓		c'est le molyb- dène	→				baiqueu- se sportive	→				
coiffures militaires	→									trous du violon	→		

SUDOKU	N°1655	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS
		N°1654	FLECHES 1654

7	4				6		9	5	4	2	1	3	5	9	7	6	8	A ■ T ■ E ■ G ■ E ■ P ■ A I ■ N ■ C ■ A ■ R ■ C ■ E ■ R ■ A ■ T ■ I ■ O ■ N ■ S T ■ A ■ R ■ A ■ U ■ D ■ E ■ R ■ A ■ R ■ A ■ I ■ C ■ I ■ V ■ I ■ S ■ M ■ E ■ P ■ I ■ S ■ T ■ I ■ L ■ C ■ A ■ R ■ E ■ L ■ F ■ E ■ S ■ S ■ E ■ V ■ O ■ L ■ A ■ S ■ W ■ A ■ G ■ O ■ N ■ S ■ S ■ N ■ E ■ A ■ I ■ E ■ E ■ N ■ T ■ R ■ A ■ A ■ S ■ S ■ A ■ I ■ N ■ I ■ T ■ D ■ I ■ A ■ N ■ E ■ T ■ C ■ E ■ S ■ S ■ E ■ R ■ A ■ S ■ C ■ L ■ V ■ I ■ C ■ E ■ A ■ S ■ S ■ I ■ T ■ P ■ E ■ U ■ T ■ A ■ R ■ I ■ N ■ T ■ A ■ R ■ E ■ E ■ P ■ U ■ R ■ E ■ T ■ E ■ S ■ N ■ A ■ S ■ S ■ E ■ T ■ A ■ O ■ S ■ E ■ N ■ T ■ S ■ E ■ C ■ L ■ I ■ C ■ O ■ U ■ V ■ I ■ S ■ S ■ E ■ R ■ A ■ S ■ O ■ U ■ T ■ P ■ E ■ T ■ A ■ N ■ A ■ L ■ E ■ E ■ N ■ L ■ E ■ V ■ A ■ R ■ E ■ N ■ T ■ I ■ E ■ R ■ N ■ R ■ E ■ F ■ L ■ E ■ T ■ A ■ I ■ T ■ R ■ R ■ E ■ G ■ A ■ L ■ U ■ S ■ A ■ E ■ C ■ E ■ L ■ A ■ E ■ P ■ I ■ G ■ A ■ L ■ B ■ E ■R ■ P ■ L ■ I ■ S ■ A ■ T ■ T ■ E ■ L ■ L ■ E ■R ■A ■ E ■ N ■ C ■ A ■ S ■ U ■ R ■ E ■ E ■ F ■ I ■	
				9				8	3	5	8	4	7	6	1	2	9		
8	2		4		3	6			6	9	7	1	8	2	4	5	3		
			7	6				3	8	4	5	7	1	3	2	9	6		
			5					8	4	7	6	3	2	9	4	5	8		1
3		1	5						9	1	2	8	6	5	3	4	7		
2									2	8	6	5	3	1	9	7	4		
6	9	4	8		5			2	1	7	4	9	2	8	6	3	5		
1					4	8	6		5	3	9	6	4	7	8	1	2		

Les effets de la foudre sur le corps humain...

Selon l'Association protection foudre, entre 100 et 200 personnes sont foudroyées chaque année en France. La foudre est un phénomène naturel correspondant à une brusque et puissante décharge électrostatique qui se produit lors d'un orage.

Plus précisément, quand de l'électricité s'accumule entre des nuages ou entre un nuage et la terre, créant une différence de potentiel entre deux points. Visuellement, le phénomène va se traduire par l'apparition d'éclairs et le retentissement du tonnerre. Un spectacle qui est souvent très impressionnant à observer. Toutefois, il convient aussi de s'en méfier car la foudre est un phénomène redoutable qui peut causer des dégâts importants matériels comme humains. Parmi les 100 à 200 personnes frappées par la foudre chaque année en France, environ 10 à 20 y perdent la vie. Il faut savoir qu'une simple décharge peut contenir jusqu'à 100 millions de volts. Mais les effets d'un foudroiement varient grandement en fonction des circonstances. Le foudroiement est extrêmement rapide et se traduit par le passage d'un courant électrique à travers le corps d'un point d'entrée vers un point de sortie. Toutefois, la foudre peut atteindre l'homme directement ou indirectement. L'atteinte directe survient lorsque le corps se trouve sur le trajet de la foudre. L'individu touché est alors traversé du point le plus haut (la tête ou un objet conducteur situé au-dessus) jusqu'aux pieds.

Des conséquences graves sur l'organisme

Il s'agit du cas le plus dangereux car le corps est soumis à un puissant courant électrique qui va causer de graves dégâts sur son passage. A l'intérieur de l'organisme, tous les organes peuvent être touchés y compris le cœur et le cerveau. Un coup de



foudre direct peut ainsi provoquer une insuffisance voire un arrêt cardiaque. Il peut également être responsable d'un arrêt de la respiration et d'une paralysie transitoire. Si le point d'entrée est crânien, les nerfs sont généralement touchés, entraînant parfois une perte de la vue et de l'ouïe notamment. De même, l'atteinte au niveau du cerveau peut conduire à la survenue d'un accident vasculaire cérébral. Bien souvent, les victimes perdent connaissance voire tombent dans le coma. Au niveau de la peau, le foudroiement va causer l'apparition de brûlures plus ou moins superficielles caractérisées par un aspect en feuilles de fougères "figures de Lichtenberg". Elles sont notamment provoquées par l'éclatement de capillaires sanguins qui n'ont pas résisté au passage

du courant électrique. Mais des brûlures plus profondes peuvent également apparaître. Le foudroiement direct peut ainsi entraîner la mort immédiate de la victime lorsque l'atteinte est grave. Si elle ne respire plus mais qu'elle est toujours en vie, il faut qu'elle soit rapidement secourue. Si elle survit, la personne montrera souvent des séquelles à vie du foudroiement, comme des difficultés respiratoires, des troubles cardiaques ou des douleurs musculaires. Les lésions sont toutefois très variables d'une personne à l'autre. Les atteintes cérébrales peuvent causer des dommages irréversibles notamment au niveau de la mémoire ou des sens. Dans les cas les plus graves, des troubles comme de la démence peuvent survenir au bout de plusieurs années.

Des foudroiements indirects

Néanmoins, le foudroiement peut aussi être indirect avec des conséquences potentiellement moins graves. Il peut s'agir par exemple d'un éclair latéral : ceci survient lorsque la victime se trouve à proximité d'un conducteur, un arbre ou une porte métallique par exemple. Dans ce cas, le courant traverse également le corps mais que partiellement. Les organes peuvent ainsi être épargnés en fonction des circonstances et la personne ne perd pas nécessairement connaissance. Le foudroiement peut également se produire par l'intermédiaire du sol. L'éclair frappe alors un point du sol et le courant se répand touchant au passage la personne. Les conséquences sont généralement moins graves que dans le cas d'une atteinte directe mais tout dépend encore une fois des circonstances du foudroiement et de la personne. Certains foudroyés restent parfaitement conscients et rentrent chez eux comme si de rien n'était. Néanmoins, certains troubles peuvent apparaître au cours des heures et jours suivants. Agir vite pour porter secours. Si vous assistez à un tel accident, il faut réagir le plus vite possible. Un foudroyé ne transmet pas de charge électrique il peut donc parfaitement être touché. Appelez les secours et suivez leurs instructions. Si la personne est consciente, conduisez-la vers un lieu protégé en attendant l'arrivée des secours. Si elle a perdu connaissance, en fonction de l'état de santé de la personne, un massage cardiaque ou un défibrillateur peut être utilisé.

Découverte d'une nouvelle espèce de mammifère dans les Andes, l'olinguito

Une nouvelle espèce de mammifère carnivore a été découverte dans les Andes : l'olinguito. De l'apparence proche d'un chat, cet animal à la tête d'ours en peluche est la première nouvelle espèce de carnivore à être identifiée sur le continent américain depuis 35 ans. Les zoologistes indiquent que ce mammifère est le dernier membre découvert de la famille des Procyonidae. L'olinguito pèse environ 900 grammes et, avec ses grands yeux, sa fourrure couleur rouille et sa tête d'ours en peluche il ressemble un peu à un chat. Il vit dans les forêts brumeuses de Colombie et d'Equateur où les populations locales l'appellent "neblina", brume en espag-

nol. "La découverte de l'olinguito par la science montre que le monde n'a pas été complètement exploré et renferme encore des secrets", relève Kristofer Helgen, conservateur du département des mammifères au Musée d'histoire naturelle de Washington. Pour lui, "décrire et classer ces espèces est la première étape pour comprendre toute la richesse et la diversité de la vie sur la planète". Il aura toutefois fallu dix ans à M. Helgen et à son équipe de recherche pour boucler la première étude exhaustive sur les olingos. Car cet animal regroupe lui-même plusieurs espèces de carnivores vivant dans les arbres et appartenant au genre des Bassaricyon. Les chercheurs ont donc

examiné plus de 95 % des spécimens d'olingos naturalisés et conservés dans les musées autour du monde. Ils ont testé l'ADN et analysé les données historiques et c'est ce travail colossal qui leur a permis de constater pour leur plus grande surprise, que l'olinguito n'avait jamais été décrit. Les premiers indices notés par Kristofer Helgen ont été les dents et le crâne de l'olinguito : plus petits, ils ont également une forme différente de celles des autres olingos. Les chercheurs ont aussi constaté que cette espèce était plus petite et possédait une fourrure plus dense avec des poils plus longs. Après avoir identifié l'olinguito dans les musées, les scientifiques ont organisé une expédition

pour le trouver dans son milieu naturel. Cette espèce vit à des altitudes comprises entre 1.600 et 3.000 mètres (plus haut que les autres olingos) et dans une zone bien précise du nord des Andes. Grâce aux données qu'ils ont pu collecter les scientifiques ont appris que les olinguitos sont surtout actifs la nuit et que, s'ils sont carnivores, ils mangent surtout des fruits. Par ailleurs, ils passent le plus clair de leur temps perchés dans les arbres et portent leurs bébés un par un. Les chercheurs estiment que 42 % de leur habitat naturel ont déjà été convertis en zones agricoles ou urbaines, ce qui, à terme, pourrait menacer cette espèce.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

DELTAPLANE

Inventeur : **Francis Melvin Rogallo** Date : 1948 Lieu : France

En 1948 Rogallo construisit un deltaplane de façon assez rudimentaire, mais quelques années plus tard, l'idée fut reprise par différents organismes comme entre autres la Nasa. Contrairement à d'autres engins de vol libre, le deltaplane demande un minimum d'entraînement et le vol serait semble-t-il stable et sécuritaire. La vitesse atteinte en delta peut varier entre 30 et 120 km/h.



ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa piteuse excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les « arpenteurs » : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivtsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

WALL STREET : L'ARGENT NE DORT JAMAIS



20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des « subprimes », qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Wantant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

Homeland



22h30

L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gouaillieur, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoc-

Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

TELLEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, « Tellement vrai » s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delormeau.

Jana Kramer

elle rompt ses fiançailles

Déjà marquée, à 29 ans seulement, par deux divorces expéditifs, Jana Kramer s'est séparée de son fiancé Brantley Gilbert sept mois seulement après avoir accepté la demande en mariage.a



La Fouine

un premier grand rôle au cinéma

La Fouine a déjà fait des apparitions dans les films Banlieue 13 : Ultimatum et Un Marocain à Paris mais là il s'agit d'un 1^{er} grand rôle au cinéma !

Milla Jovovich

elle pose pour CR fashion magazine

À l'occasion d'une série photos exclusive pour CR fashion magazine, les Daft Punk ont intégré à leur duo Milla Jovovich. Un trio gagnant !



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h32
Dohr	12h52
Asr	16h36
Maghreb	19h36
Icha	21h05

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1955 | Lundi 19 août 2013

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

IMMIGRATION CLANDESTINE

286 réfugiés africains secourus au large de la Tunisie

Près de 300 réfugiés africains, qui tentaient de gagner illégalement par voie maritime l'Europe, ont été secourus dans la nuit de samedi à dimanche au large de la Tunisie par les autorités tunisiennes, a annoncé l'ONG Boats for People.

Une première embarcation avec 240 personnes à bord a été secourue "après trois jours de mer au large des îles Kerkennah (sud de la Tunisie), où elle était échouée sur un banc de sable", a déclaré Nicanor Haon, un responsable de l'ONG, cité par des médias.

Le second navire, avec 46 personnes à bord, a été retrouvé "à la dérive" au large de Ben Guerdane, près de la frontière avec la Libye.

Le premier groupe de réfugiés est désormais détenu au port de Sfax, deuxième ville de Tunisie, et le second "dans un camp de rétention" à Ben Guerdane.

Selon M. Haon, les réfugiés sont originaires du Tchad, du Mali, de Côte d'Ivoire ou encore du Maroc.

Au moins 10 d'entre eux sont des réfugiés du camp de Choucha, ouvert en 2011 dans le Sud tunisien pour accueillir



les réfugiés fuyant la guerre en Libye, fermé par le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'Onu en juin 2013, alors que plusieurs centaines d'occupants attendaient toujours d'être réinstallés dans des pays tiers.

9^{ES} RENCONTRES DE HERGLA

2 documentaires algériens programmés

Les documentaires *La langue de Zahra* de Fatima Sissani et *Bouts de vies, bouts de rêves* de Hamid Benamra participeront aux 9^{es} rencontres cinématographiques de Hergla (Tunisie), prévues du 6 au 11 septembre prochain, annoncent les organisateurs dans un courriel à l'APS.

La langue de Zahra (2011) sera projeté dans le cadre de la compétition officielle qui regroupe 36 autres films -19 courts métrages et 17 documentaires- représentant une vingtaine de pays d'Afrique et du Bassin méditerranéen.

La langue de Zahra, Grand Prix 2011 du Festival international *Isni Ourgh* du film amazigh au Maroc et *Olivier d'Or* et Meilleur documentaire du Festival national du film amazigh en 2012, tente de restituer, en 93 minutes, la richesse du patrimoine poétique oral amazigh, transmis par une vieille femme immigrée. *Bouts de vies, bouts de rêves* qui a participé à plusieurs événements dont Les Journées du cinéma de Carthage (2012) et le Fespaco en 2013, sera projeté hors

compétition dans une nouvelle session intitulée "Projections spéciales".

Le documentaire est axé sur le travail du plasticien algérien Mustapha Boutadjine qui rend hommage, dans une série de portraits réalisés à partir de collages, de coupures de revues et de journaux, à des personnalités historiques algériennes et étrangères.

Fondées en 2005, les Rencontres cinématographiques de Hergla, organisées par l'Association culturelle Afrique-Méditerranée a pour but d'encourager la créativité du cinéma africain et méditerranéen et de jeter des passerelles culturelles fondées sur le "développement et (la) culture de la paix" entre les pays de ces régions.

Initialement prévues du 17 au 27 août, ces rencontres ont été différées à septembre en raison de la situation qui prévaut en Tunisie sur le plan de la sécurité, selon les organisateurs des rencontres.

FESTIVITÉS DES FEMMES NIGÉRIANES POUR LA PAIX ET LA PROMOTION

Participation remarquable des femmes sahraouies

L'ambassadeur de la République sahraouie au Nigeria, Oubi Bouchraya Bachir, a souligné que la participation de la délégation de femmes sahraouies aux "festivités des femmes nigérianes pour la paix et la promotion", tenues récemment à Abuja, était "remarquable" et reflétait "la profondeur et la solidité des liens entre les deux pays et les deux peuples". Les intervenants à ces festivités (14 et 15 août), selon M.

Bouchraya, cité par l'agence de presse sahraouie (SPS), ont salué la participation de la délégation sahraouie, conduite par la ministre de la Culture, Khadidja Hamdi et la secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies, Fatma Mehdi. Un accueil particulier a été réservé à la délégation sahraouie lors de la cérémonie de distinction du président de la République du Nigeria pour les efforts consentis en vue de la promotion de la

ACCIDENTS DE LA ROUTE

30 morts et 83 blessés du 15 au 17 août



Trente personnes ont péri et 83 autres ont été blessées dans 30 accidents de la circulation survenus du 15 au 17 août, à l'échelle nationale, a indiqué samedi la direction générale de la Protection civile. Le bilan "le plus lourd" a été enregistré dans la wilaya de Chlef où 6 personnes, faisant partie d'une même famille, ont péri dans un accident de voiture, a précisé la même source dans un communiqué. Concernant la surveillance des plages, les services de la Protection civile ont enregistré le décès de 7 personnes par noyade dans des plages situées notamment dans les wilayas de Mostaganem, Boumerdès,

Jijel et Skikda. Le nombre de morts par noyade enregistré depuis le 1er juin dernier, est estimé à 59 personnes, dont 40 dans les plages interdites à la baignade, a déploré la même source. Les services de la Protection civile ont, cependant, secouru 18.646 baigneurs dans des plages surveillées, et prodigué des soins à 6.736 autres. Par ailleurs, les mêmes services ont constaté la mort de 79 personnes noyées dans des réserves d'eau, soulignant qu'il s'agit d'"un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national".

FEUX DE FORÊT

110 hectares détruits à Batna

Cent dix hectares de couvert végétal ont été détruits par le feu depuis la semaine dernière dans la wilaya de Batna, ont indiqué samedi les services de la conservation des forêts.

Selon le chef du service de protection de la faune et de la flore, Othmane Briki, deux incendies ont été particulièrement virulents durant la semaine dernière qui a vu

110 hectares partis en fumée, soit 80 ha de pins d'Alep, 17 ha de maquis et 13 ha de broussailles. L'incendie le plus important qui s'était déclaré mardi dernier a détruit près de 90 hectares de couvert végétal dans la forêt de Ticherarine, dans la région de guittane entre la commune de Guigba et d'El Gosbat (65 km au sud-ouest de Batna), a expliqué la même source, soulignant que l'incendie "est en phase d'extinction à l'exception de quelques résidus qui restent à surveiller".

Le deuxième incendie de forêt qui s'est déclenché samedi dernier dans la forêt du Ravin bleu, au sud de la ville de Batna, a détruit plus de vingt (20) hectares, essentiellement du pin d'Alep et du maquis. L'incendie a été maîtrisé et les dégâts auraient été importants si ce n'est la mobilisation et l'intervention des services de la Protection civile et des forestiers.

La wilaya de Batna a connu durant l'été 2012 des incendies plus dévastateurs : 400 hectares de forêts et 298 hectares de maquis et de broussailles avaient été détruits par les feux.